



Malgré cinq buts, Gosselin a encore brillé pour les Nordiques.

INCROYABLE ! LES NORDIQUES À UN SEUL GAIN DE LA FINALE ADAMS

◆ Les Nordiques auront l'occasion d'éliminer les Whalers demain à Québec. Ils ont en effet gagné 7-5 hier à Hartford grâce aux trois buts de John Ogradnick et aux cinq passes de Risto Siltanen, qui égalait un record de points pour un défenseur en séries éliminatoires. Ogradnick a marqué le but de la victoire, à 18.53 de la troisième période, le premier des Nordiques qui n'était pas réussi en avantage numérique. Les Fleurdelyses ne se sont pas effondrés dans les derniers instants pour une fois et Mike Eagles a complété le pointage dans un filet désert. S'il a paru moins étincelant que lors des matchs précédents, Mario Gosselin a réussi des arrêts époustouflants en repoussant 38 rondelles contre 17 pour Liut.

● OGRADNICK: 3 BUTS - SILTANEN: 5 PASSES

Pages 2 à 5

Achetons ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais virements.

Composez un seul numéro: 832-1930

LE SOLEIL

Tassé *le Journal*

Comment investir si vous payez trop d'impôts

Tassé & Associés Limitée (418) 647-1050

MERCREDI 15 AVRIL 1987

QUEBEC, 91^e année, no 107

82 pages, 5 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

illes de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

35¢

CONSEIL DES ÉGLISES

C'EST NON À LA PEINE DE MORT

◆ Le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie (section de Québec) s'oppose au rétablissement de la peine de mort au Canada. Cela serait inefficace, inhumain et immoral. Telle est la position qui a été rendue publique, hier, à l'occasion d'une conférence de presse.

par Jean MARTEL

Le Conseil regroupe 12 confessions chrétiennes et s'occupe de toutes les questions liées à la criminalité dans la société, particulièrement à la réhabilitation de ceux qui ont commis un délit. Par cette prise de position, le Conseil des Églises voulait répondre aux partisans de la peine capitale au pays.

À cette conférence de presse, on remarquait Mgr Maurice Couture, évêque catholique auxiliaire de Québec, Mgr Allen Gooding, évêque de l'Église épiscopale du Canada, le révérend Étienne Rochat, de l'Église Unie du Canada,

le révérend François Cordey, de l'Église presbytérienne, le révérend David Miller, de l'Église mennonite, le major S.W. Booth, de l'Armée du Salut, et le révérend Roger Robert, de la Convention baptiste de l'Ontario et du Québec.

M. Luc Landry, animateur régional du Conseil des Églises, a dit que dans un monde civilisé nous devons promouvoir la logique de l'amour. «Des lors, cette attitude nous empêche de répondre à un homicide par un autre homicide. Ce n'est pas par un esprit de vengeance que la société règlera le problème du crime dans le monde.»

«Quelles sont les raisons, a-t-il déclaré, qui ont conduit telle ou telle personne à commettre un crime? Une fois que nous avons trouvé ces raisons, nous pouvons d'abord pardonner, ensuite traiter cette personne de façon à la réhabiliter et enfin, après sa libération, s'occuper de la réinsertion dans la société.»

M. Landry a rappelé que, depuis 1958, différentes confessions chrétiennes canadiennes ont manifesté leur opposition à la peine de mort. Ce sont l'Église épiscopale du Canada, l'Église Unie, la Convention baptiste de l'Ontario et du Québec, l'Église luthérienne d'Amérique (section canadienne), l'Église presbytérienne du Canada, le Canadian Unitarian Council et la Conférence des évêques catholiques du Canada. Quant aux Mennonites et aux Quakers, ils ont toujours pris une position pacifiste qui n'admet pas la peine capitale.

Mgr Maurice Couture a souligné qu'au contact de la violence on est tenté d'employer des solutions radicales et de répondre par la violence. Cependant, quand on y réfléchit bien, on constate qu'on ne peut vaincre le mal par le mal, parce que cela saperait la base morale de la société. D'autre part, quand on regarde le comporte-

Lire A-2, MORT

CONSUMMATION



DES SERVICES À PRIX IMBATTABLES

◆ Bien peu de gens savent qu'ils peuvent retrouver dans les écoles secondaires, les cégeps et les universités, des services en menuiserie, en coiffure, en mécanique, en graphisme, en restauration, en pâtisserie ou en boucherie, en plus des services des étudiants en médecine dentaire de Laval, et ce à des prix imbattables. Des prix exigés par les établissements scolaires aux fins de faciliter l'apprentissage de leurs élèves. Notre journaliste Brigitte Breton nous parle de ces services dont certains sont offerts à toute la population.

Voir cahier D

LA CUQ POURRAIT CONSTRUIRE UNE SEULE USINE D'ÉPURATION

Page B-1

SOMMAIRE

Annonces classées.....	E-3 à E-10
Arts.....	C-6 à C-9
Bridge.....	E-7
Consommation.....	Cahier D
Crayons de soleil.....	E-2
Décès.....	E-11
Dossiers.....	B-5
Economie.....	C-1 à C-5
Editorial.....	B-4
Horoscope.....	E-6
Monde.....	B-6 à B-11
Mots croisés.....	E-4
Mot mystère.....	E-5
Où aller à Québec.....	C-8
Patron.....	E-11
Regions.....	Cahier B
Télévision.....	C-9

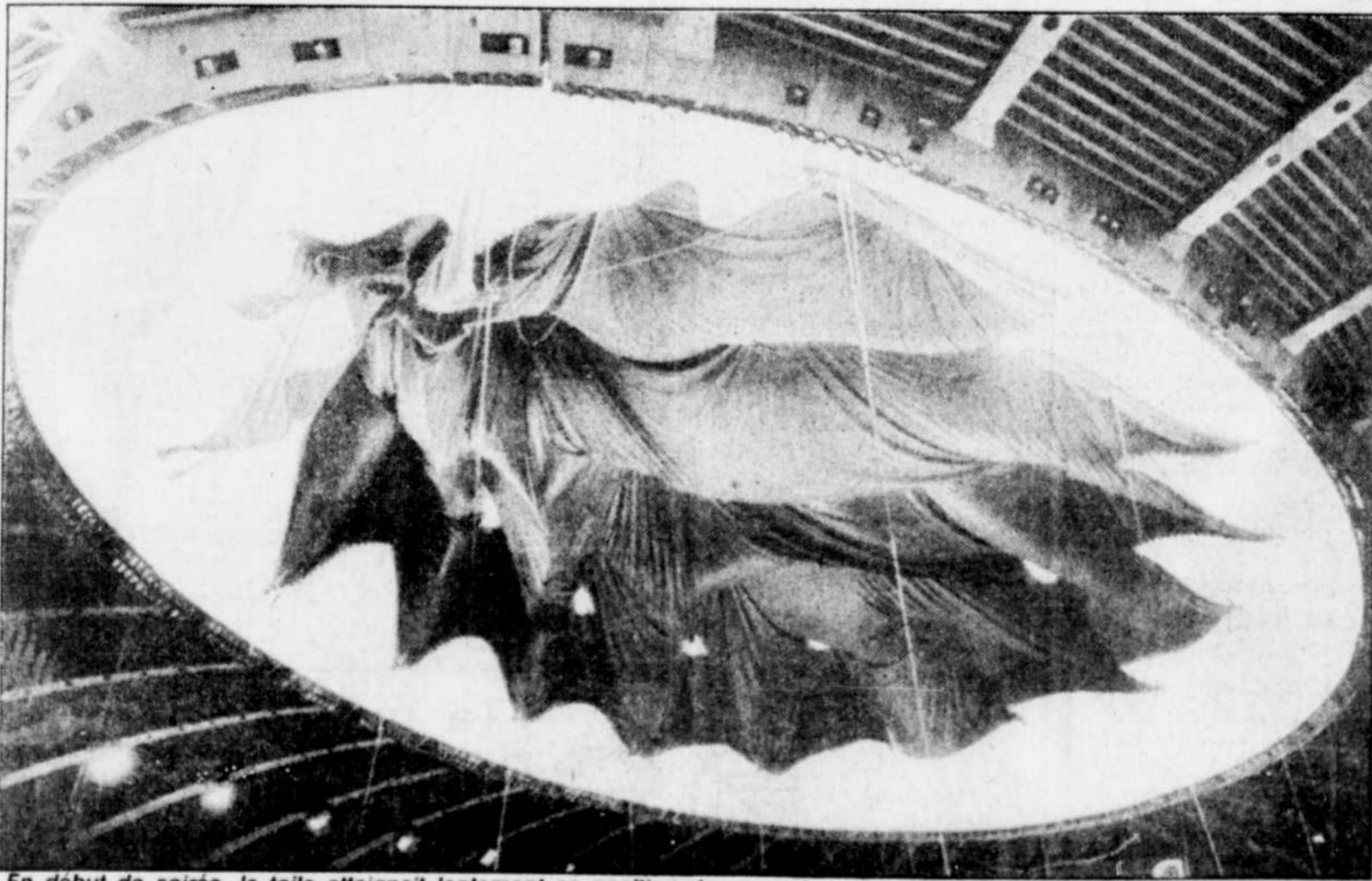
METEO



Ensoleillé avec passages nuageux et vents. Maximum de 12. Demain: beau.

Détails, page E-3

LE STADE OLYMPIQUE A ENFIN SON TOIT



En début de soirée, la toile atteignait lentement sa position de couverture du stade.

◆ MONTREAL (PC) - La toile recouvre enfin le Stade olympique, et les derniers arrimages auront sans doute lieu ce matin. Onze ans après les Jeux Olympiques de Montréal, le Stade a un toit.

Mais la levée de la toile du sol jusqu'à sa position de couverture n'est qu'une première étape. Pour l'ingénieur Claude Phaneuf, premier artisan du Stade, beaucoup de questions se posent encore quant à la suite des opérations.

Le Stade sera-t-il réellement décapotable à volonté? On ne le saura qu'en septembre, si on se fie au cheminement critique de la firme Lavalin, tel que rapporté par le vice-président Marketing des Expos, Claude Laberge.

"Il faut tenir compte du temps nécessaire au travail, et du calendrier des Expos, a dit M. Laberge. En septembre, nous aurons peut-être un toit réellement amovible".

L'aventure du Stade aura commencé en 1971. L'ingénieur Claude Phaneuf, alors à l'emploi de la ville de Montréal, a déterminé à cette époque là les multiples données de la "commande du client" à partir desquelles l'architecte Roger Taillibert a dessiné ses plans. Personnage clé de l'enquête Malouf, où il était pratiquement le seul à avoir envie de parler, il doute encore que la toile puisse être un jour

Lire A-2, TOILE

Constitution: Ottawa fait part des points sujets à consensus

OTTAWA (PC) - Le premier ministre Brian Mulroney a écrit à ses dix homologues provinciaux pour leur faire part des points susceptibles, selon lui, de faire l'objet d'un consensus - et ceux sur lesquels du travail reste à faire - en vue d'une entente constitutionnelle avec le Québec.

À un peu plus de deux semaines de la conférence des premiers ministres, la première à se tenir spécifiquement sur ce sujet depuis 1981, on s'attend en outre que M. Mulroney dévoile un peu du secret qui entoure les propositions qu'Ottawa entend faire au gouvernement Bourassa.

«C'est quelque chose que nous ferons probablement (lors de la réunion du 30 avril, au Lac Meech), a indiqué, hier, le sénateur Lowell Murray, ministre d'État responsable des relations fédérales-provinciales, au cours d'une brève entrevue.

«Nous discuterons de façon plus détaillée de notre approche des cinq conditions (posées par le Québec), a-t-il dit.

M. Mulroney doit également aborder le dossier constitutionnel, ce soir, dans le cadre d'un discours qu'il prononcera à l'occasion de la Journée du droit, un événement organisé par les avocats canadiens pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Charte des droits et libertés.

«C'est un discours important qui sera prononcé demain soir (aujourd'hui) pour ceux que les questions constitutionnelles intéressent», a indiqué de son côté l'attaché de presse Marc Lortie.

M. Mulroney a fait parvenir sa lettre aux premiers ministres des provinces, la semaine dernière, résumant l'état des discussions et décrivant les sujets «sur lesquels il croit qu'un consensus semble se dessiner», a affirmé M. Murray.

«Je crois qu'il a également fait état des points, et il y en a un certain nombre, où il ne s'en dessine pas.»

M. Murray a indiqué qu'il projetait de faire bientôt parvenir aux provinces une seconde lettre traitant de façon plus détaillée des moyens de résoudre ces désaccords, mais il n'est pas question pour Ottawa, du moins dans l'immédiat, de rendre ces détails publics.

Le Québec est la seule province n'ayant pas signé l'accord de 1981 qui a mené, il y a cinq ans, vendredi, au rapatriement de la constitution.

Le gouvernement québécois pose cinq conditions à son adhésion à l'accord constitutionnel: un droit de veto sur tout amendement cons-

titutionnel futur, la reconnaissance constitutionnelle du Québec à titre de société distincte, la limitation des pouvoirs de dépense fédéraux dans des secteurs de compétence provinciale, des pouvoirs accrus dans le domaine de l'immigration et un droit de regard dans la nomination des juges à la Cour suprême du Canada.

Le gouvernement fédéral a jusqu'à maintenant fait délibérément preuve de discrétion à ce chapitre et refusé de se prononcer publiquement sur les cinq conditions québécoises.

M. Murray a indiqué qu'aucune d'entre elles n'était en principe inacceptable, mais que toutes posaient néanmoins des problèmes. «Nous n'avons d'entente sur aucune des conditions. Nous n'avons pas d'entente sur un texte. Il y a beaucoup de travail à faire.»



Écrivain, chercheur et bibliothécaire, Christoph Lehmann-Halens était entré au service de Southam News, en 1983.

Un journaliste canadien trouvé mort en Libye

OTTAWA (PC) - Christoph Lehmann-Halens, un journaliste d'Ottawa à l'emploi de la chaîne Southam News, a été trouvé mort, hier, à l'extérieur de la villa où il logeait, en banlieue de Tripoli. Il était en Libye pour assister à une conférence sur la paix destinée à souligner, le 15 avril, le premier anniversaire du bombardement de Tripoli par les États-Unis.

Le journaliste de 31 ans serait tombé du toit, a-t-on rapporté.

Le ministre des Affaires extérieures a, pour sa part, indiqué que la police libyenne menait une enquête et qu'un représentant de l'ambassade canadienne à Rome devait arriver, aujourd'hui, dans la capitale libyenne pour vérifier les circonstances entourant la mort du reporter.

C'est habituellement le Danemark qui s'occupe des intérêts canadiens en Libye où le Canada n'a

pas d'ambassade.

D'autres personnes invitées à la conférence habitaient la villa mais aucune n'a pu fournir d'informations sur l'accident.

M. Lehmann-Halens était originaire de Munich, en Allemagne de l'Ouest. Écrivain, chercheur et bibliothécaire, il était entré au service de Southam News, en 1983, après avoir obtenu un diplôme de l'université Carleton, à Ottawa, en 1980.

Les organisateurs de cette conférence de quatre jours, qui a débuté dimanche, prévoient la présence de 2,000 personnes venant d'Europe, des États-Unis et du Canada.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 14 avril

9-8-0

5-2-7-5

Procès de 4 Hell's Angels, de Halifax Le chapitre de Laval est tombé dans un piège, selon Lachance

(PC) - «Je n'ai jamais vu autant d'armes à feu au cours d'une réunion de Hell's Angels. Ça m'a fait penser que le chapitre de Laval avait été attiré dans un piège».

C'est ce qu'a affirmé, hier, le délégué Gilles «Le nez» Lachance, qui témoignait pour la Couronne au procès de quatre Hell's Angels, de Halifax, accusés du meurtre de cinq membres du chapitre de Laval, Laurent Viau, Jean-Pierre Mathieu, Guy-Louis Adams, Guy Geoffron et Michel Mayrand.

«Le nez» Lachance a identifié quelques Hell's qui étaient armés, en ce 24 mars 1985, au local de Lennoxville, dont Patrick Guernier, un Hell's de Halifax.

Il a aussi été interrogé par Me

Bernard Beaudry, procureur de la Couronne, au sujet de la réunion avortée du 23 mars. Elle avait été reportée au lendemain par le président des Hell's de Montréal, Régent «Zig-zag» Lessard, parce que la plupart des membres du chapitre de Laval brillaient par leur absence.

Gilles Lachance a identifié dans le box des accusés Randolph Merceureau, David Carroll, Michael Christiansen et Bernard Hébert comme étant présents au local de Lennoxville, le 23 mars 1985.

Lachance se souvient que Régent Lessard avait exprimé sa mauvaise humeur, le 23 mars, après avoir constaté l'absence de presque tous les membres du chapitre de Laval.

Le procès se poursuit.

TOILE

(suite de la première page) montée et ramassée jusque dans sa niche du mât en un peu plus d'une demi-heure. Logique avec lui-même, il n'imagine pas qu'elle puisse être ensuite réinstallée dans la position qu'elle occupe aujourd'hui dans le même temps.

«Tout a été simplifié, on a réduit les mécanismes, mais il sera très difficile de lever la toile et de la rabaisser par temps venteux, dit M. Phaneuf. L'installation sera sans doute fixe, il sera trop dangereux de jouer avec».

«Jamais. Si la toile ne monte pas, si elle doit rester fixe, ce sera catastrophique pour Lavalin, répond Serge Talbot, vice-président construction à la RIO. Notre contrat prévoit une pénalité de \$10 millions si la toile n'est pas mobile et de plus Lavalin devra assurer l'installation d'un système de climatisation». Le responsable du dossier à la RIO est formel: «Ici, nous n'avons pas de ces inquiétudes. Claude Phaneuf a quitté la RIO et la ville en 1975. De-

la première page)

puis, bien des choses ont été changées».

Au nombre des changements, Claude Phaneuf note que la montée de la toile ne se fait pas par des moteurs-tractionnés placés dans les cônes de la toile. Ce système est appliqué au toit amovible d'une piscine construite par Taillibert à Paris. Mais la toile du Stade de Montréal est de 17 à 20 fois plus grande et plus lourde que celle de la piscine de Paris.

La toile, qui sera arrimée de main, sera fixée à la main à ses ancrages situés sur les consoles. Le mode de fixation est semblable à celui qui est utilisé entre deux wagons de chemin de fer. Quand l'opération de remontage de la toile dans sa niche et de retour comme toit du stade sera effectuée, tout se fera automatiquement, sans aucun personnel sur les consoles, a expliqué hier Pierre Durand, porte-parole de la RIO.

MORT

(suite de la première page) ment de Jésus, on remarque que tout ce qu'il a dit et fait s'oppose à la peine de mort.

Pardon et réconciliation

Quant à Mgr Gooding, il a rappelé les paroles du primat de l'Église épiscopale du Canada, Mgr Peers. Celui-ci disait qu'il s'imaginait Jésus en train de consoler ceux-là mêmes qui prenaient part à son exécution; par contre, il ne pouvait l'imaginer en train d'exécuter les autres.

Le major Booth a dit que l'Armée du Salut n'a pas de position officielle et écrite sur la question de la peine capitale. Chaque membre

jouit de la liberté d'opinion. Quant à lui, il est contre la peine de mort. Pour l'Armée du Salut, chaque individu peut être sauvé. Ne pas enlever la vie à un criminel, c'est donc lui donner une chance de se sauver.

De leur côté, les révérends Robert et Cordey ont reconnu que la peine de mort constituait une question controversée dans leur Église. La position officielle n'est pas forcément le reflet de l'opinion des membres. Toutefois, pour le révérend Robert, l'attitude de Jésus portait vers le pardon et la réconciliation.

dimanche le 19 avril

JOUR DE PÂQUES

offrez-lui un cadeau de son magasin favori!...

NOTRE PULL SOIE ET COTON

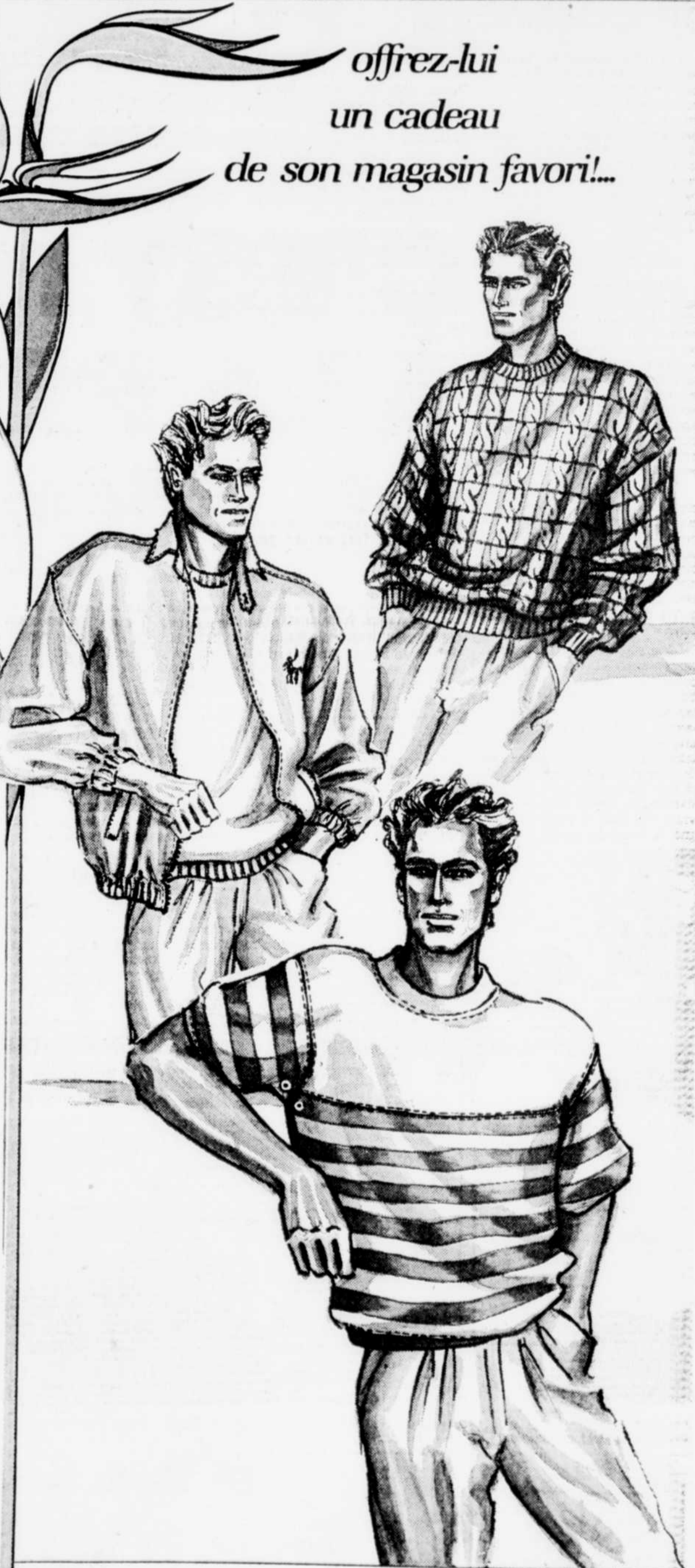
de notre collection «les tricotés de luxe», le pull encolure ronde en mélange soie et coton, superbe à cause de cette texture si particulière des fibres naturelles, motif câbles à la verticale, rayures de couleurs contrastantes à l'horizontale, riches coloris des pierres précieuses sur fond écu. p.m.g.tg. 49.95

LE BLOUSON RALPH LAUREN

offrez-lui le confort, la souplesse de la popeline de coton pré-lavée dans ce blouson signé Ralph Lauren, forme courte, épaule tombante, taille et poignets extensibles, fermoir pleine longueur. m.g.tg. blanc, turquoise, royal, beige, jaune, rouge. 85.00

LE TEE-SHIRT MARIN

contraste de l'encolure unie forme bateau avec les larges rayures, un tee-shirt style marin avec oeillets métalliques aux manches et coutures doubles surpiquées, tout coton marine et blanc, rouge et marine ou émeraude et marine. p.m.g. 39.95



la maison

simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6



Les organisateurs du Salon national de l'habitation de Québec avaient invité, cette année, le député de Langelier et ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, à procéder à l'inauguration de l'événement.

Salon de l'habitation de Québec: un fiasco

Le Salon national de l'habitation de Québec qui a pris fin lundi soir, s'est soldé par un fiasco important du nombre de visiteurs. Le président, M. Pierre Parent, a soutenu, hier, que le bilan de cette année affichait une baisse de 12 pour 100 environ par rapport aux statistiques de l'année dernière. Mais plusieurs exposants déçus parlaient plutôt de fiasco et de désastre.

par Jacques DRAPEAU

Présenté durant un printemps particulièrement hâtif, le salon a été boudé par de nombreux consommateurs qui ont préféré procéder à des travaux de nettoyage autour de la maison ou de s'offrir quelques bons moments de détente, sous un soleil printanier. Le beau temps a particulièrement fait mal aux organisateurs du salon, au cours de la journée de samedi, alors que le nombre de visiteurs a diminué de 20 pour 100.

Rencontres lundi après-midi, plusieurs exposants dissimulaient mal leur amertume. «Ce salon est présenté trop tard en saison, analysait l'un d'eux. Samedi soir, j'ai vu bien des gens passer rapidement. Ils n'avaient en tête que les matchs des séries éliminatoires de hockey qu'ils désiraient voir au petit écran.»

D'autres exposants s'interrogeaient aussi sur la pertinence de présenter, à Québec, deux expositions de produits d'habitation, distancées de quelques semaines seulement. Le groupe Promexpo qui propose le Salon national de l'habitation et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations, région de Québec, qui parraine Expo Habitat (fin février dernier), se livrent une lutte de titans pour gagner la faveur du public. En fin de

semaine dernière, durant la présentation du Salon de l'habitation de Québec, l'APCHQ tenait, en Beauce, l'Expo Habitat régional qui a attiré plusieurs milliers de personnes.

Evaluation

De son bureau de Montréal, hier, M. Parent a promis que Promexpo n'allait pas lâcher le morceau à Québec et que l'on préparait déjà l'offensive pour 1988.

«Mais il est évident, a-t-il ajouté, que de nouvelles hypothèses seront examinées.» M. Parent se plaint, depuis longtemps, de l'espace restreint qu'offre le Centre municipal des congrès de Québec. Envisage-t-il d'installer son salon ailleurs? «Peut-être, dit-il, mais aucune décision n'a encore été prise pour le moment.» Chose certaine, le programme d'expansion du salon 1987 vers les niveaux 400 et 500 de Place Québec, n'a pas été couronné de succès. Il y a bien peu de chance, semble-t-il, pour que l'expérience soit répétée.

Quant à la rude concurrence que lui livre Expo Habitat, M. Parent la trouve particulièrement stimulante. «Cela va nous forcer à travailler plus fort encore pour réaliser un bon salon à Québec», a-t-il ajouté.

Le Salon national de l'habitation 1987 n'a cependant pas fait que des malheureux. Trois billets chanceux pour le tirage de la maison de la fierté Ro-Na, ont été tirés du baril, lundi soir. Les acheteurs sont Pierre Chantal de Québec, Alain Morasse de Saint-Raymond, comté Portneuf, et Astrid Guertin, de Roberval. Les trois noms s'ajoutent aux sept autres finalistes de la région de Montréal pour l'attribution de la maison de \$125,000 et de plusieurs autres prix, vendredi, à 17 heures, durant l'émission Montréal en direct, télédiffusée au réseau TVA.

Traitement du cancer du cerveau, à Montréal

L'Hôtel-Dieu de Québec ne participe pas à la recherche

L'Hôtel-Dieu de Québec, n'est pas engagé dans la recherche sur le traitement du cancer du cerveau dont l'hôpital Notre-Dame de Montréal annonçait, hier, certains résultats au sujet d'un procédé permettant d'injecter un médicament directement dans une tumeur cancéreuse du cerveau sans qu'il y ait d'effets secondaires pour le patient.

par Jean-Claude PAQUET

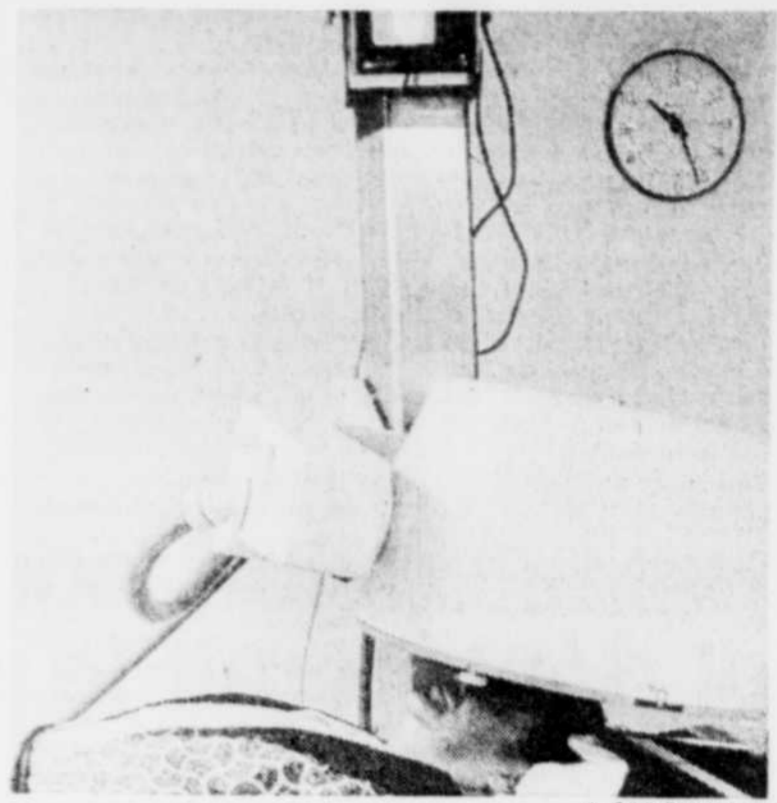
Interrogés à ce sujet, deux radiothérapeutes de l'Hôtel-Dieu de Québec, les Drs Jacques Laverdière et Marie Larochelle, ont expliqué que la difficulté du traitement des cancers du cerveau, c'est précisément de franchir ce qu'il est convenu d'appeler la barrière hémato-méningée, quand un médicament est administré par intra-veineuse.

Pour ces spécialistes du cancer, cette annonce du groupe de recherche de l'Hôpital Notre-Dame est certainement une bonne nouvelle, même s'il s'agit de résultats partiels et qu'il faudra compter encore quelques années avant d'en arriver à une application thé-

rapeutique du mode de traitement.

Le Dr Larochelle, explique que l'utilisation de la radiothérapie pour les tumeurs malignes du cerveau présente des problèmes analogues puisque les radiations ionisantes ont également des effets secondaires sur les tissus sains du cerveau, mais qu'on peut également entrevoir la possibilité de l'utilisation locale de la radiothérapie au moyen d'implants radioactifs à l'intérieur d'une tumeur cérébrale, technique connue sous le nom de curi-thérapie et qu'on applique déjà à l'Hôtel-Dieu pour certaines tumeurs de la langue et de la gorge.

L'Hôtel-Dieu de Québec est le plus important centre de traitement du cancer au Québec, ayant traité quelque 2.700 personnes au cours de 1986 pour un total de 45.000 traitements en radiothérapie. Régulièrement, explique le Dr Larochelle cinq ou six personnes sont traitées pour des tumeurs du cerveau, un cancer relativement fréquent chez les enfants et chez les personnes âgées.



A son département de médecine nucléaire, l'Hôtel-Dieu de Québec possède l'équipement nécessaire pour procéder au dépistage du cancer du cerveau.

Campagne de sensibilisation contre l'alcool au volant

Un «Commando du Pif rouge» est créé au collège Mérici

«L'alcool et l'essence font mauvais mélange. L'effet est explosif!»

par J.-Claude Rivard

On l'a dit et répété sur tous les tons. Cette fois, cependant, c'est François Matte, 21 ans, de Sillery, un élève du collège Mérici, qui en témoigne.

Sa conviction en est telle qu'il a joint les rangs du «Commando du Pif rouge». Mais n'avez crainte: le mouvement n'a rien de subversif ou de dangereux. Il a été spontanément créé dans l'institution pour sensibiliser les collégiens aux dangers de l'alcool au volant. A l'image, un peu, de «Nez rouge» dont il parodie partiellement le nom, le Commando veut aussi devenir un organisme de support et d'entraide pour les étudiants qui ont des problèmes avec l'alcool.

«J'ai commencé à boire lors de parties et de fêtes d'étudiants», a-t-il raconté, hier, au cours d'une conférence de presse marquant le

début d'une semaine de sensibilisation, en cours jusqu'à jeudi.

«J'ai fini par avoir de sérieux problèmes de comportement. Un jour, en revenant d'un party, j'ai perdu le contrôle de la voiture de ma mère, causant pour plus de \$3.000 de dommages, en plus de blesser une amie. En une autre occasion, j'ai abimé la voiture de mon père et les réparations ont coûté \$4.000», poursuit-il.

«Au niveau scolaire, j'ai pris deux ans de retard. Au plan familial, la communication est devenue pénible. Socialement parlant, je n'ai connu que des amitiés superficielles.»

En présence des journalistes, François Matte a déclaré que l'alcoolisme, en milieu étudiant, est un problème sérieux qui ne doit pas être pris à la légère, qu'il s'agit d'un problème qui concerne tout le monde, parents et amis.

Jetant un coup d'oeil sur son passé, il constate qu'il a pris le risque de tuer quelqu'un, y compris celui de se tuer soi-même. Repre-

nant à son compte le slogan bien connu de la RAAQ, François Matte se dit convaincu que «boire et conduire, c'est mourant».

Boire et conduire

La semaine de sensibilisation sur les jeunes et l'alcool au volant, est, en quelque sorte, le prolongement de la manifestation publique organisée, le 25 mars, alors que, sur le coup de midi, les quelque 500 étudiants du collège ont fait irruption sur le chemin Saint-Louis pour constituer un poste de péage invitant les automobilistes à faire preuve de générosité en faveur de la Fondation Jean-Lapointe. L'objectif de \$750 a été plus que triplé et c'est une somme de plus de \$2.500 que les étudiants ont remis aux organisateurs du récent «Téléthon Jean-Lapointe».

La conférence de presse, d'hier, était la première d'une série d'activités qui se dérouleront au collège d'ici demain soir. Ce midi, on fait revivre John Dean dans «Fureur de vivre», à la salle Faubourg (avec du mais éclaté gratuit pour tous!). Demain, toujours au Faubourg, a lieu

un débat sur la loi C-19 relative à l'alcool au volant.

Entre-temps, on a le loisir de «causer» avec le bar-man-robot Jean-Paul, de se faire expliquer le fonctionnement de l'alcool-test par un agent de la Sûreté du Québec, de bavarder avec un représentant de la Régie de l'assurance automobile, de visionner un documentaire sinon à admirer carcasses et débris d'autos qui ont un jour fait le bonheur et la fierté de plusieurs.

Semaines thématiques

La présente semaine de sensibilisation sur les jeunes et l'alcool au volant, fait partie d'activités qui remportent annuellement toujours beaucoup de succès, rapporte M. André Asselin, directeur des services aux étudiants. Il y a deux ans, l'événement portait sur les jeunes et la prostitution. L'an dernier, l'accent était mis sur le suicide chez les jeunes. L'an prochain, il sera question de la santé.

«C'est notre façon de répondre à la mission donnée aux collèges de former de jeunes adultes», a expliqué M. Asselin.



Les Commandos du Pif rouge Valérie Langlois, François Matte, Marie-Claude Page, Marie-Claude Poirier et leur coordonnateur M. André Asselin.



Carcasses et débris d'autos font partie de la campagne visant à sensibiliser les élèves du collège Mérici aux dangers de l'alcool au volant

Le 19 avril 1987
Midi — 10h30 ou 13h30
Soir — À partir de 17h30
Restaurant L'OMNIBUS
19.99\$ (enfant moins de 10 ans = demi-prix) (en garderie gratuit)
LE BUFFET COMPLET

LE BUFFET PASCAL

LES SOUPES:
La crème de poisson, la soupe aux pois, le potage cultivateur

LE FROID:
Les pièces montées de boeuf, de dinde, de charcuteries, et de saumon

LES SALADES:
De pommes de terre, jambon, poulet, chou, riz et piment, fèves vertes

LE CHAUD:
Le jambon glacé au miel et sirop d'érable, rôti d'agneau, le cuisot de boeuf sauce Wellington, le plateau de fruits de mer, la lasagne Pasta Verde, les fettuccinis à la provençale, les quiches au fromage et aux épinards, la tourtière de l'OMNIBUS, les crêpes au sirop d'érable, les fèves au lard, les pommes de terre rissolées, les carottes Vichy, les haricots verts Lyonnaise

LES DESSERTS:
La tarte au sucre, le gâteau Forêt Noire, les oeufs de Pâques, les tartes aux fruits, les éclairs au chocolat, les millefeuilles, la fondue au sucre d'érable, la salade de fruits, les crêpes suzettes.

* Des surprises seront distribuées.

L'OMNIBUS

2800, boul. Laurier
 Réservations 658-4303

Recommandations du BAPE Ciaccia refuse de commenter le rapport

Le ministre de l'Énergie et des ressources, M. John Ciaccia, s'est refusé, hier, à tout commentaire sur le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui recommande que Hydro-Québec abandonne au profit d'une traversée sous-fluviale son projet de ligne aérienne, au-dessus du Saint-Laurent, entre Grondines et Lotbinière.

par Michel DAVID

Malgré tous les efforts des journalistes, M. Ciaccia est demeuré imperturbable: avant de commenter les recommandations du BAPE, il veut d'abord en discuter avec son collègue de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, et les dirigeants de la société Hydro-Québec.

À l'Assemblée nationale, le député péquiste de Terrebonne, M.

Yves Blais, n'a pas eu plus de succès avec M. Lincoln, qui a déclaré: «Un rapport de cette importance soit être étudié avec soin, avec prudence. Je vais faire mes recommandations au Conseil des ministres en temps et lieu».

M. Ciaccia a de nouveau rejeté sur l'ancien gouvernement péquiste la responsabilité de la situation délicate dans laquelle il se trouve présentement, dans la mesure où le décret du 5 juin 1985 autorisait la traversée du fleuve par la ligne Radisson-Nicolet-Des Cantons sans préciser le mode de traversée.

Piano, piano...

M. Ciaccia s'est montré étonnamment modéré à l'endroit d'Hydro-Québec, que le BAPE accuse explicitement d'avoir manipulé le gouvernement en le plaçant devant un fait accompli.

Alors qu'en décembre dernier,

le ministre avait pratiquement accusé l'Hydro d'avoir menti, en chantant l'existence d'une étude de la firme SNC concluant à la possibilité d'une traversée sous-fluviale, il s'est abstenu de tout commentaire désobligeant, hier. Comme il l'a lui-même dit dans sa langue maternelle, un sourire aux lèvres: «Piano, piano, pianissimo...»

M. Ciaccia a cependant laissé entendre qu'il pourrait être plus direct dans les conversations privées qu'il aura avec les dirigeants d'Hydro-Québec. «Le gouvernement prend la décision finale et l'Hydro doit se soumettre à la décision du gouvernement», a-t-il déclaré.

Quant au moment où cette décision sera prise, le ministre a dit que ce serait le plus tôt possible, peut-être même «dans le prochain mois».



M. John Ciaccia veut d'abord discuter avec son collègue de l'Environnement.

Contestension souligne l'alternative qui déplacerait le projet vers l'ouest

Sans en faire une recommandation, le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pointe du doigt une alternative pour qu'Hydro-Québec fasse dévier vers la région de Trois-Rivières le projet Radisson-Nicolet-des-Cantons.

par Michel CORBELL

C'est la lecture que donne Contestension du rapport déposé, vendredi, par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au sujet des lignes à haute tension devant relier la Baie James aux états de la Nouvelle-Angleterre.

Hier, en conférence de presse, M. André Stainier, porte-parole du regroupement de citoyens des régions de Grondines et Lotbinière s'opposant au passage des lignes, a avancé que l'alternative soulevée est de franchir le Saint-Laurent en se servant d'un tracé bientôt libre, situé près du pont Laviolette, ou encore d'emprunter un corridor dans l'axe Bécancour-Champlain.

Selon lui, le BAPE en fait un exposé clair dans son volumineux rapport. S'il n'en fait pas une recommandation; c'est, a-t-il ajouté, qu'à ce niveau, le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, lui avait imposé de tenir compte de décrets ministériels ayant entériné un passage par Grondines dès 1985.

Contestension a catégoriquement refusé de commenter une des principales propositions du BAPE, soit l'obligation pour Hydro d'y aller d'une traversée sous le fleuve pour les lignes à courant continu. «Notre position est très claire. Nous n'avons rien à dire à ce sujet tant que ce n'est qu'une hypothèse théorique. La technologie ne nous importe guère.»

Troc constitutionnel

L'avocat de Contestension, Me Guy Bertrand, a indiqué qu'il attend maintenant les plaidoyers du gouvernement du Québec et d'Ottawa pour poursuivre le débat juridique sur l'action en nullité qu'il invoque pour bloquer le projet. Il a manifesté la vive inquiétude qu'un de ses

principaux arguments fasse l'objet d'un troc odieux entre Québec et Ottawa.

Connu aussi pour ses opinions souverainistes, Me Bertrand plaide notamment qu'un amendement constitutionnel, voté en 1982, a mis entre les mains du fédéral la juridiction sur l'exportation d'électricité outre-frontière canadienne. Québec n'aurait pas le droit d'approprier pour faire passer des lignes destinées à approvisionner les Américains. Aux yeux mêmes du BAPE, la ligne projetée servirait exclusivement à l'exportation durant les deux premières années de sa mise en service.

«Il n'est pas farfelu de penser que les deux paliers de gouvernement sont à négocier sur ce point. M. Brian Mulroney a promis que le Québec adhérerait à la Constitution avant la fin de son mandat. Le temps coule... M. Robert Bourassa a promis la même chose et il s'est aussi engagé avec son projet de Baie James II. Si le tribunal nous donne raison, son projet en devient un fédéral.»

«Québec pose cinq conditions pour son adhésion, a rappelé l'avocat, mentionnant les exemples du droit de veto et du droit de retrait avec compensation. Ce qui est inquiétant pour l'ensemble de la population, a fait valoir Me Bertrand, c'est que la province renonce à certaines de ses prétentions pour satisfaire à un projet particulier de vente d'électricité aux États-Unis.»

D'autre part, Contestension lancera, le 29 avril, une campagne de financement pour sensibiliser les gens de la région et de la province aux problèmes à long terme que comportent les lignes électriques. D'après Mme Micheline Beauchemin, opposante de la première heure et membre de Contestension, il ne faut pas oublier que les projets du gouvernement libéral de Robert Bourassa comportent l'arrivée de six ou sept lignes à haute tension dans le décor québécois. «Les gens sont d'autant plus sensibles à cela, a-t-elle dit, que les lacs et les forêts sont en train de mourir de pollution.»

Système de radio-télédiffusion Les régions du Québec souffrent de l'omniprésence montréalaise (FNC)

HULL (PC) - La Fédération nationale des communications (FNC-CSN) croit que les régions du Québec souffrent, dans le système de radio-télédiffusion actuel «d'un mal qui va s'aggravant: l'omniprésence montréalaise».

Comparaisant, hier, devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), la vice-présidente de la FNC, Marie-Claire Morency, a indiqué que le temps était venu d'exiger que les réseaux de télévision élargissent leurs horizons dans le domaine de l'information.

«Si un réseau, a-t-elle dit, est en mesure d'assurer la transmission d'une partie de hockey ou de baseball qui se déroule à des dizaines de milliers de kilomètres de la station réceptrice, ce même réseau est sûrement en mesure de véhiculer une information complète provenant aussi bien de la station de base que de la station affiliée pour éliminer la montréalisation des ondes, à la grandeur du Québec.»

Dans un mémoire remis au CRTC, la FNC a indiqué que pendant que dans les salles de nouvelles des stations régionales de télévision les moyens techniques sont trop souvent déficients et les effectifs restreints, les stations radiophoniques et de télévision «claironnent l'information préparée à Montréal et perdent les nouvelles issues de leur milieu».

Selon la FNC, le CRTC doit se doter des moyens nécessaires d'inter-

venir auprès des réseaux. «Actuellement, a souligné Mme Morency, le Conseil peut toujours indiquer ce qu'il attend d'un réseau, mais peut-il vraiment agir si une promesse de réalisation n'est pas tenue?»

La FNC, qui représente 5.000 membres issus du milieu de l'information et des communications, répartis dans 80 syndicats affiliés, a souligné au CRTC qu'il devrait adopter une politique d'information et forcer les réseaux à en établir une eux aussi.

«Les entreprises de radiodiffusion, a dit Mme Morency, indiqueraient la proportion d'informations qu'elles entendent accorder à divers secteurs d'intérêt comme les conseils municipaux, les commissions scolaires, les organismes sociaux et cette politique, une fois adoptée, serait transmise au grand public de façon qu'il puisse intervenir sur le sujet, ensuite celle-ci ferait partie intégrante des promesses de réalisation.»

À la FNC on estime que l'absence d'une politique d'information au CRTC permet que des entreprises de radio-télédiffusion puissent fonctionner en se passant complètement des journalistes «ou encore que les effectifs des salles de nouvelles n'occupent plus qu'une place symbolique.»

«Jour après jour, a indiqué la FNC dans son mémoire, on voit surgir des projets de regroupement de stations de radio, de télévision et de réseaux de câblodistribution.»

Le Sommet de la francophonie tenu exclusivement à l'Hôtel du Parlement de Québec

(PC) - L'Assemblée nationale du Québec a accepté hier à l'unanimité que les assises du Sommet de la francophonie soient tenues exclusivement dans l'Hôtel du Parlement.

acceptée à l'unanimité, mentionne que l'accès à cet édifice sera limité aux personnes accréditées à la conférence.

Le Sommet de la francophonie, qui sera tenu à Québec les 2, 3 et 4 septembre, réunira les chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français.

La motion, proposée par le leader du gouvernement Michel Gratton et

Ça valait la peine d'attendre 65 ans.

Air Canada lance le Passeport Liberté - troisième âge. Célébrant cette année notre cinquantenaire, nous avons tenu à remercier tout spécialement les personnes qui nous ont vu grandir. Nous avons donc pensé offrir aux aînés le Passeport Liberté: un billet qui permet de voyager entre le 10 avril et le 30 juin 1987, dans toutes les villes nord-américaines (sauf celles de la Floride) desservies par Air Canada, ou n'importe lequel de nos partenaires (Air Nova, Air Ontario, Austin Airlines et AirBC). Plus de 80 villes pour seulement 500\$. 82 jours... c'est tout le temps qu'il faut pour visiter vos enfants, petits-enfants, neveux, nièces, amis, ou, tout simplement, pour voir du pays!

Voyagez en bonne compagnie. Nous considérons vos amis comme nos propres amis. Alors, si vous souhaitez voyager en compagnie d'une personne de moins de 65 ans, faites-nous en part. Nous serons heureux de lui faire profiter du Passeport Liberté. **Renseignez-vous sur les conditions.** L'offre est soumise à quelques conditions. Par exemple, les passagers au départ du Canada doivent planifier leur itinéraire de façon à faire escale dans la même ville au maximum une fois. Seulement admissibles au Passeport Liberté - troisième âge les résidents du Canada. Communiquez avec Air Canada ou votre agent de voyages pour connaître les autres restrictions et conditions. Faites vite! Vous avez juste le temps d'annoncer la bonne nouvelle à vos proches.



LE 50th ANNIVERSAIRE D'AIR CANADA

L'offre est assujettie à l'homologation gouvernementale.

Passeport Liberté - troisième âge.

Aînés: Veuillez remplir ce coupon et le remettre avec une preuve de votre âge à votre agent de voyages ou le représentant d'Air Canada pour être admissible au Passeport Liberté, offert au prix de 500\$.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____
SIGNATURE _____

Agents de voyages: Ce coupon doit être rempli et joint au coupon comptabilité d'un billet d'Air Canada pour que soit autorisée l'émission d'un Passeport Liberté de 500\$.

NOM DE L'AGENCE DE VOYAGES OU DU REPRÉSENTANT AIR CANADA _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____

AIR CANADA

LE SOLEIL

STEINBERG et

AM-128

FRÉQUENCE 128.0 MHz

vous invitent à participer au

concours

PARIS..
SOLEIL

du 31 mars au 30 mai

À GAGNER:
un séjour de deux semaines
À PARIS
pour deux personnes
comprenant: transport aérien, hébergement,
location d'une voiture Renault et
1 280\$ d'argent de poche.
Une valeur de 4 800\$!

COMMENT PARTICIPER:

Faire parvenir le coupon de participation ci-dessous, à l'adresse indiquée ou le déposer chez un des marchands participants Steinberg. Parmi tous les coupons reçus, un nom sera tiré au sort chaque samedi, du 11 avril au 30 mai, au cours de l'émission «Parlons Voyages» diffusée sur les ondes de la station radiophonique AM-128. Ainsi, huit personnes seront éligibles au tirage du voyage à Paris, le 30 mai.

De plus, chaque jour du lundi au vendredi, entre le 6 avril et le 30 mai, huit noms seront choisis au hasard parmi le courrier reçu. La personne dont le nom sera mentionné sur les ondes aura 128 minutes pour communiquer avec la station radiophonique et deviendra éligible au tirage QUOTIDIEN d'un bon d'achat d'épicerie de 128\$. Aussi, trois sacs de voyage d'une valeur de 10\$ chacun seront attribués au hasard chaque jour.

RÈGLEMENTS:

Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été défrayés par AM-128.

Les règlements sont disponibles à la station radiophonique AM-128.

COUPON DE PARTICIPATION

Faire parvenir à: _____ ou déposer chez
CONCOURS PARIS-SOLEIL Steinberg

AM-128
800, Place d'Youville, 21^e étage,
Québec, Qué. G1R 4W7

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TÉL.: (Res.) _____ (Bur.) _____

Une collaboration

LE SOLEIL

AM-128

STEINBERG

CLUB VOYAGES
LAVIGNEUR ET JOBIN

Reportages sur le Manoir Richelieu et son propriétaire LE SOLEIL nie tout complot avec l'hôtelier Malenfant



M. Gilbert Athot, directeur de l'information du quotidien LE SOLEIL.

«Un journal sérieux comme LE SOLEIL ne se laisse acheter par personne». Le directeur de l'information du quotidien, M. Gilbert Athot, est formel: ni l'homme d'affaires Raymond Malenfant, ni ses deux avocats n'ont fait quelque pression que ce soit pour la publication d'un reportage sur le Manoir Richelieu et son propriétaire.

par Louise LEMIEUX

La publication dans LE SOLEIL, le week-end dernier, d'une série de reportages sur Raymond Malenfant, a fait l'objet d'un contre-interrogatoire serré de la part de Me Jacques Larochelle, l'avocat de la CSN.

Raymond Malenfant, par la voie d'une injonction, demande à la cour supérieure d'interdire à la

CSN toute publicité négative à son endroit. La centrale syndicale a manifesté son intention de payer des annonces dans divers grands médias (comme le Globe and Mail et le Washington Post) pour inciter les touristes à ne fréquenter ni le réseau d'hôtels et de motels Universel, ni le Manoir Richelieu, à cause du conflit de travail qui y règne depuis 15 mois.

Me Larochelle a insisté auprès de M. Malenfant pour savoir «si d'une façon ou d'une autre» il avait provoqué l'entrevue avec LE SOLEIL, à la veille de l'audition de l'injonction.

M. Malenfant affirme que c'est le journaliste qui l'a appelé. Ce n'est qu'après quelques hésitations qu'il a accepté de le recevoir, ignorant tout de la date de parution du «publi-reportage» comme

l'a qualifié Me Larochelle.

Le directeur de l'information du SOLEIL confirme la réponse de M. Malenfant. M. Gilbert Athot affirme sans hésiter que cette entrevue avec M. Malenfant aurait dû être faite il y a longtemps, que LE SOLEIL a réussi à obtenir des informations originales, et qu'on ne peut voir là de «complot» avec l'homme d'affaires.

Un homme têtue

Quand une réponse sort de sa bouche, M. Malenfant y tient mordicus. «J'ai acheté une bâtisse vide. Le syndicat aurait représenté quoi? les horloges? les meubles?»

Cette réponse est revenue, comme un leitmotiv au cours du contre-interrogatoire. A Me Larochelle qui suggérait que sans syndicat dans son hôtel, il pouvait payer ses employés moins cher, il a

rétorqué: «je ne sais pas si je paye plus, je ne sais pas si je paye moins, mais je paye!»

Et s'il a toujours refusé de rencontrer la présidente du syndicat, Mme Louiselle Pilote, c'est qu'il n'était pas disposé, à vrai dire, à faire connaissance avec quelqu'un qui «défonce mes affaires».

Plus tôt, en matinée, le responsable de l'information à la CSN, Jean-Noël Bilodeau, a expliqué que c'est à la suite des pressions exercées par des syndicats d'autres complexes hôteliers du Québec que le message publicitaire a été tempéré. Dans ce nouveau message, on vante les mérites du Québec et de ses auberges, mais on incite les gens à éviter le Manoir Richelieu et les hôtels-motels Universel parce leur propriétaire a «injustement» mis à pied 300 travailleurs.



Me Jacques Larochelle, procureur de la CSN.

La cause se poursuit, aujourd'hui, avec les plaidoiries des avocats.

Ottawa: Lewis reproche aux journalistes d'être devenus des critiques

♦TORONTO (PC)- Un député conservateur des Communes a accusé, hier, les correspondants parlementaires d'écrire des articles à facture sensationnaliste basés sur des sources non identifiées et de trop s'en remettre à la période des questions pour préparer leurs reportages.

Les journalistes donnent l'impression de se prendre pour l'opposition officielle et de partir en expédition chaque fois qu'ils évaluent un scandale politique en s'appuyant sur des sources souvent vagues et parfois fausses, a affirmé M. Doug Lewis, député de Simcoe North, alors qu'il participait à une tribune organisée dans le cadre de la réunion annuelle de la Presse canadienne.

Sourire en coin, M. Lewis a reconnu qu'il avait apprécié «l'aide» des journalistes à l'époque où le Parti conservateur était dans l'opposition. Aujourd'hui membre du gouvernement, il se demande dans quelle mesure les reporters saisissent vraiment le noeud des problèmes.

«Les journalistes perdent trop souvent de vue la substance de l'analyse politique pour se concentrer sur le côté glorieux du reportage axé sur les personnalités», a-t-il dit. Leur rôle se réduit souvent à «une quête constante du scandale et à un recours facile à la période des questions».

«Plutôt que d'être des journalistes, ils deviennent des critiques.»

Les propos de M. Lewis ont été mal accueillis par le rédacteur en chef du Toronto Star, M. Ray Timson, pour lequel les journaux ont le devoir de transmettre l'information au public.

ce que vous pouvez acheter pour 35c

LE SOLEIL
l'information
quotidienne
complète pour 35c
ABONNEMENT:
647-3333

M. Timson s'est ouvertement demandé s'il était sensationnaliste de faire part à la population d'une enquête de la GRC sur de possibles irrégularités commises dans les cercles gouvernementaux ou d'une poursuite intentée par un homme d'affaires contre un membre du bureau du premier ministre.

Résultats instantanés!
LOTO QUEBEC
1-976-2020
Résultats des 7 derniers jours.
Appelez à toute heure,
de n'importe où au Québec.
Frais de 65¢ portés à votre compte de téléphone.

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS (du lundi au jeudi)
Incluant bar à soupes, bar à salades, dessert, café
Cuisse de grenouilles à la provençale 14.95\$
Côte de bœuf au jus, garnie (284 g) 15.95\$
Incluant digestif maison
Restaurant
L'OMNIBUS
2800, boul. Laurier
Sainte-Foy
Réservations: 658-4303

Restaurant Charles Baillarge
Le trio Lyrique
DE QUÉBEC
HÔTEL CLARENDON
Sous la direction de Leonard Bilodeau
Danielle Bédard, Soprano
Gaëtan Labbé, baryton
CE SOIR
à la salle Charles Baillarge du Clarendon
57, Ste-Anne. Réservations et renseignements: 692-2480

POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE
ÉPARGNEZ de 30\$ à 100\$
A L'ACHAT DE VOS PROCHAINES MONTURES DE LUNETTES
En effet, toutes nos montures de lunettes sont maintenant réduites de **50%**
De même, toutes nos lunettes solaires sont maintenant réduites de **20%**
Style et bon goût à prix raisonnables
Service d'opticiens sur place
Service d'optométrie sur place
Service de laboratoire sur place
PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT
681-3578 - 681-3579 - 681-0982
Yves R. Girard INC.
1307, chemin Sainte-Foy
face à l'église Saint-Sacrement.

Boutique
L'Homme
COMPLICE
du chic et de la mode
20% à 30%
DE RABAIS
sur presque toute la
marchandise en magasin
Place Laurier, mail est, 2e étage

PLACE ALEXANDRA
Place de rêve
VUE PANORAMIQUE SUR LA VILLE
LOGEMENTS POUR PRÉ-RETRAITÉ(ES) ET RETRAITÉ(ES) AUTONOMES
Ouverture: septembre 1987
SERVICES OFFERTS AUX RESIDENTS:
• 2 repas par jour: dîner et souper
• Entretien ménager
• Surveillance 24 heures par jour
• Supervision médicale
• Piscine intérieure
• Bains tourbillons
• Salles de jeux
• Salles de bricolage
• Salons communautaires à chaque étage avec vue sur Québec
• Dépanneur
• Coiffeur
• Pharmacie
• Jeux extérieurs
• Stationnements extérieurs
• Balcons individuels
• Prés des services
Rue Alexandra, Beauport
(angle Saint-Narcisse)
Tél. 666-7636

L'authentique
Levi's
501
CEINTURE GRATUITE AVEC CHAQUE ACHAT DE JEANS LEVI'S 501.
Valeur de 9,95\$. Jusqu'à épuisement des stocks.
SPORT SELECT
Place Belle Cour / Ste-Foy

S PÉCIAL
printemps
MARINIÈRES
70% laine, extérieur marine, intérieur à carreaux marines et rouges
4-6X rég. 34.99 24.99
7-14 rég. 38.99 29.99
LEVIS PLACE CARNIVAL 833 2486
GALERIES DE LA CAPITALE 627 3472
PLACE STE-FAY 653 9063
BIBERROCKE
CARTE VERTE 000439
clément
L'extravagant magasin pour enfants.

Plusieurs activités prévues au cours de la semaine sainte

• Diverses activités à caractère particulier se dérouleront au cours de la semaine sainte, en plus des offices religieux habituels.

par Jean MARTEL

Sous le thème «J'ai froid au coeur, une vingtaine de jeunes du groupe pastoral «Dans nos deserts» présenteront un spectacle d'évangélisation, le mercredi 15 avril, à 20h, à l'église Saint-Rodrigue de Charlebourg. Par le biais du chant, du théâtre et de la chorégraphie, ces jeunes veulent redonner espérance à ceux qui vivent un froid au coeur.

Le jeudi saint, ce sera «La nuit la plus longue» à l'église de Saint-Romuald. Organisée par la Fraternité des jeunes de Saint-Romuald, elle s'adresse surtout à ceux qui ont entre 15 et 30 ans. Le tout commencera à minuit, mais l'église sera ouverte à partir de 23h30.

Une première partie sera com-

posée de chants, danses, sketches qui aideront à rappeler les événements que Jésus a vécus cette nuit-là. Ensuite, il y aura animation spirituelle par l'abbé Denis Veilleux, vicaire de la paroisse.

Le jeudi saint, 35 jeunes de 18 à 25 ans présenteront une pièce de théâtre à 21h30 à l'église Saint-Charles-Borromée de Charlebourg, intitulée «M'ames-tu assez pour...», la pièce propose une réflexion sur les derniers moments de la vie de Jésus appliqués à la vie d'aujourd'hui.

Le vendredi saint, on pourra participer à des chemins de croix dans les rues de Québec ou de la banlieue. Dans le secteur de la Basse-Ville de Québec, un chemin de croix commencera des 9h à l'église Notre-Dame-de-Grâce pour se terminer à 15h, à l'église Saint-Roch. Un repas sera servi au patron Laval vers midi. Le cortège fera des arrêts à huit églises paroissiales. Le thème

reprendra celui de l'année internationale qui porte sur les sans-abris.

À la Haute-Ville, ce sera la «marche du pardon». Les marcheurs partiront à 9h de la cathédrale de Québec et arriveront vers 15h au Montmartre canadien, à Sillery.

À la paroisse Saint-Charles-Borromée, le chemin de croix commencera à 10h30 avec des départs dans les cinq quartiers de la paroisse et se terminera vers midi sur le parvis de l'église. Selon le curé, M. Gilles Lafamme, il s'agit là d'une symbolique importante qui concrétisera l'unité d'une paroisse très étendue. Les départs se feront à l'école Guillaume-Mathieu, à l'école Parc-Orléans, au Trait-Carré, à l'intersection de la 80e Rue et de la rue Bourg-Royal et sur le boulevard Saint-Joseph, à la hauteur de Couvre-Plancher du Château.

Il y a lieu aussi de signaler les activités du triduum pascal qui seront célébrées à la chapelle historique du Bon-Pasteur, au 1080, de la rue de la Chevrotière, à Québec.

Pour le jeudi saint, à 20h, les artistes invités sont Edwin Belanger, violoniste, Madeleine Letourneau-Belanger, pianiste, Jean-François Lapointe, baryton, et Yves Lefebvre, directeur du Grand Théâtre.

Le vendredi saint, à 20h, les artistes invités sont les Petits Chan-

teurs de la Maîtrise de Québec, Réginald Côté, directeur, Sylvain Doyon, organiste, Marielle Dery, animatrice, et la chorale de la basilique de Québec.

Pour la vigile pascalle, le samedi, à 20h, les artistes sont Elise Caron, violoniste, Frank Perron, altiste, Johanne Perron, violoncelliste, Claudio Jaffé, violoncelliste, Jean-François Lapointe, baryton, Jean-Claude Sawyer, comédien, Yolande Binet, comédienne, et Lorette Dionne, organiste.

Un groupe de 80 personnes étudiants de la faculté de théologie, parents et amis) célébreront le triduum pascal à l'Oasis du Lac Simon. M. Jean-Claude Filteau, professeur à la faculté de théologie, a expliqué que, pour la célébration de ces jours, le décor naturel sera intégré à la liturgie de la semaine sainte. Par exemple, c'est dans la montagne que sera célébré le vendredi saint; le renouvellement des promesses du baptême se fera près du lac.

Enfin, on pourra regarder à Radio-Québec un reportage intitulé «Des jeunes et la foi», le jeudi 16 avril à 20h et en reprise le samedi, à 19h. Ce reportage permet de constater qu'il est encore possible pour les jeunes de vivre leur foi et leur engagement chrétien. On entendra, entre autres, Mgr Marc Leclerc, Pierre Jésus-Christ et sa résurrection, ont apporté, selon la foi chrétienne, le salut et la réconciliation.

Enfin, on pourra regarder à Radio-Québec un reportage intitulé «Des jeunes et la foi», le jeudi 16 avril à 20h et en reprise le samedi, à 19h. Ce reportage permet de constater qu'il est encore possible pour les jeunes de vivre leur foi et leur engagement chrétien. On entendra, entre autres, Mgr Marc Leclerc, Pierre Jésus-Christ et sa résurrection, ont apporté, selon la foi chrétienne, le salut et la réconciliation.



Chaque année, des centaines de personnes vont querir de l'eau de Paques, à l'aube.

La tradition de l'eau de Pâques se vit en groupe, à St-Romuald

• SAINT-ROMUALD - Les scouts et guides de Saint-Romuald organisent, encore cette année, un voyage en autobus à l'intention des personnes qui désirent poursuivre la tradition de «l'eau de Pâques».

par Gilles PEVIN

Quelque 200 cartes sont en vente au coût d'un dollar chacune, afin de payer le transport vers Saint-Jean-Chrysostome, où l'eau devra être puisée dans une source avant le lever du soleil.

Le transport en groupe se fera à partir de l'aréna de Saint-Romuald,

à 5h, le matin de Pâques. Les cartes auront été achetées à l'avance au service des loisirs, au club de curling Elzémar, à l'aréna ou à la salle de quilles de Saint-Romuald.

L'eau de Pâques, disent les anciens, guérit bien des maux physiques. Chez les plus jeunes, beaucoup aiment respecter cette croyance.

Et pour ajouter de l'agrément à cette cérémonie communautaire, le comité organisateur prévoit, au retour de Saint-Jean, une rencontre fraternelle à l'aréna, à compter de 18h15. Une messe y sera célébrée puis un déjeuner (à prix populaire) y sera servi par les scouts et guides.

Collège électoral proposé pour choisir le successeur du cardinal Vachon

• Les étudiants de la faculté de théologie de l'université Laval proposent la formation d'un collège électoral en vue de la nomination du successeur du cardinal Vachon. Ils ont fait parvenir leur proposition au pro-nonce apostolique à Ottawa, Mgr Angelo Palmas, et lui demandent de constituer ce collège électoral.

par Jean MARTEL

Cette proposition a été soumise aux étudiants de la faculté. Ceux du premier cycle l'ont acceptée à l'unanimité; quant à ceux des deuxième et troisième cycles, ils l'ont acceptée à la majorité. Elle leur avait été présentée par le collectif Forum, composé de Marie Bergeron et de Roger Boisvert, tous deux étudiants au doctorat, et de Richard Lacasse, bachelier en théologie et attaché de presse du Rassemblement populaire.

La proposition fait d'abord état des avancées réalisées par l'église de Québec sous les épiscopats des cardinaux Roy et Vachon, en matière de participation des baptisés à la mission de l'église. Elle souligne l'importance du choix du futur archevêque dans la poursuite de ces objectifs.

La proposition constate qu'au cours de l'histoire, le mode de désignation des évêques a pris différentes formes. Par exemple, Roger Boisvert signale qu'au début du christianisme et au moyen-âge, les évêques étaient élus par le peuple et le clergé.

Mais c'est à partir du XIVe siècle que cette nomination s'est faite par le pape. Ce retournement provient du fait que les autorités civiles en étaient venues à détenir un véritable pouvoir sur la nomination des évêques. L'Église a voulu réagir contre cet état de choses.

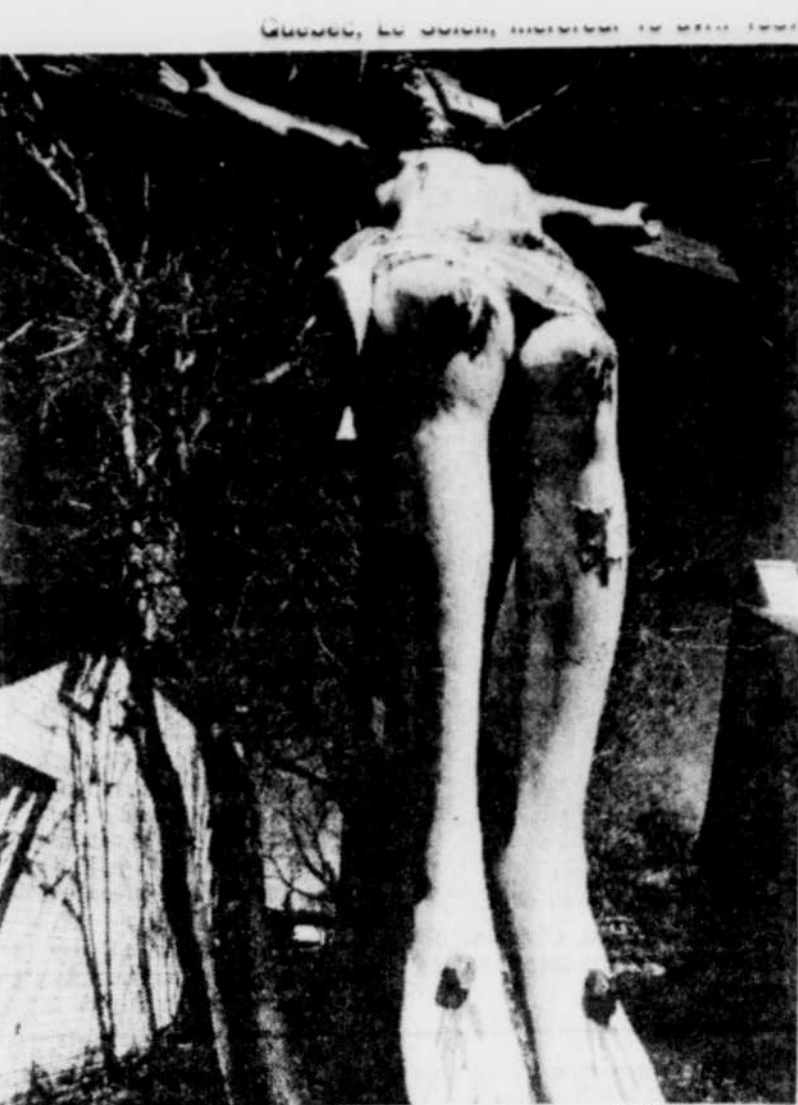
La proposition rappelle que le droit canonique prévoit déjà un mode de consultation pour la désignation des évêques. Elle évoque enfin l'intérêt que portent à cette question des étudiants qui se destinent à des activités pastorales, catéchétiques ou théologiques.

Un collège représentatif

Les étudiants proposent donc que ce collège électoral soit représentatif de la communauté diocésaine. Marie Bergeron précise que cet organisme ne ferait pas l'élection du nouvel archevêque, mais définirait le profil du candidat soumis et soumettrait publiquement une ou des candidatures.

Cette façon de faire différerait de la manière actuelle de nommer un évêque. De nos jours, tout se fait secrètement, même la consultation.

Enfin, les étudiants reconnaissent que l'évêque exerce la fonction d'unité de l'église diocésaine et celle de représentant de l'église locale au sein de l'église universelle. D'autre part, ils affirment que l'accueil d'un nouvel archevêque nécessite la participation de la communauté diocésaine à sa désignation.



Le calvaire, qu'au hasard d'une randonnée on rencontre dans l'avenue Royale, à Beauport, rappelle les événements que les chrétiens sont invités à revivre pendant la semaine sainte.

Le calvaire, qu'au hasard d'une randonnée on rencontre dans l'avenue Royale, à Beauport, rappelle les événements que les chrétiens sont invités à revivre pendant la semaine sainte. Ces événements, qui atteignent leur point culminant avec la mort de Jésus-Christ et sa résurrection, ont apporté, selon la foi chrétienne, le salut et la réconciliation.

Sudbury

Quatre mineurs meurent au fond d'un puits

• SUDBURY (PC) - Quatre mineurs ontariens sont morts, hier, au fond du puits où ils travaillaient quand des tonnes de minerai extrait des parois se sont abattues sur la barrière métallique qui se trouvait au-dessus d'eux.

Nous n'avons pas réussi, les quatre mineurs ont été mortellement blessés, a indiqué le porte-parole de la compagnie Inco, M. Morry Brown. Les quatre hommes ont été déclarés morts dès qu'ils ont été ramenés à la surface, a-t-il ajouté.

Peu après l'accident, des secouristes s'étaient approchés à quelques mètres de l'endroit où se trouvaient coincés les quatre hommes et avaient tenté de communiquer avec les mineurs, mais leurs appels étaient demeurés sans réponse, a précisé M. Graham Ross, responsable de la sécurité pour la compagnie Inco.

Les corps des victimes ont finalement été récupérés vers 19h, hier soir.

L'accident est survenu à l'heure du midi, à la mine de nickel et de cuivre d'Inco, à Levack, au nord-ouest de Sudbury, alors que les quatre travailleurs inspectaient un puits.

Le minerai est tombé d'une hauteur de 300 mètres. Il avait été dynamité et recueilli dans une zone de chargement, d'où il devait être évacué à l'extérieur de la mine. Dans sa chute, il a écrasé une plateforme protectrice en métal placée au-dessus des quatre travailleurs. Ceux-ci n'ont pas été frappés directement par l'avalanche de roc, mais bien par la plateforme qui a cédé sous l'impact.

L'identité des quatre victimes n'avait pas été révélée hier soir.

On ignorait toujours en fin de soirée, hier, comment la tragédie a pu se produire dans cette mine qui avait remporté, l'an dernier, un prix international pour la sécurité.

Un travailleur se trouvait au niveau d'où le minerai est tombé, a indiqué M. Ross, mais ce dernier n'a pas voulu dire si cela pouvait avoir entraîné la chute de la masse rocheuse.

Visiblement ébranlé, le président de la section 6500 des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Ron MacDonald, a déclaré que les travailleurs n'acceptent jamais le décès d'un des leurs, mais qu'il trouvait encore plus difficile d'avoir à accepter la disparition de quatre de nos frères d'un seul coup. Sans blâmer quiconque, je ne crois pas que les précautions nécessaires aient été prises, a-t-il ajouté.

Le premier ministre ontarien David Peterson, qui est également ministre des Mines et du Développement du Nord, et le ministre du Travail Bill Wrye se sont rendus sur les lieux de la tragédie, hier.

«Contrairement à ce que pouvait laisser entendre l'article paru hier en page A-9 et sa présentation en page A-1, portant sur l'accident survenu lundi après-midi sur l'autoroute des Grèves à Beauport, ce n'est pas le camion-remorque impliqué dans l'accident qui a heurté les deux véhicules qui se sont frappés face à face.

par Michel TRUCHON

Le camionneur, M. Roger Brunelle, a expliqué, hier, au SOLEIL que son véhicule n'avait pas

«foncé dans le tas» comme on le disait hier, ce qui pourrait laisser croire qu'il est responsable de l'accident.

«J'arrivais dans la voie du centre de l'autoroute et une voiture beige me doublait du côté gauche, quand la belait grise est arrivée face à nous, dans la voie longeant le mur. On l'a vue tous les deux en même temps et on a freiné. Les deux autos se sont heurtées à la hauteur de la porte de ma remorque et la grise a rebondi sur mes roues, ce qui m'a fait perdre le contrôle. Je l'ai

peut-être traînée un bout de temps, mais je n'en ai pas eu connaissance.»

M. Brunelle affirme qu'il n'a aucune responsabilité dans cette affaire et qu'il déplore que certains puissent l'avoir interprété ainsi, déjà que les camionneurs ont une mauvaise réputation auprès de certains automobilistes.

Son camion-remorque n'était pas chargé, quand l'accident s'est produit vers 15h30 lundi. Après la perte de maîtrise, le tracteur a heurté le mur de béton, en a fra-

casé une partie et s'est retrouvé à cheval sur le mur où il a glissé sur une trentaine de mètres. Les relevés faits sur place montrent que le mastodonte a laissé des traces de freinage sur plus de 90 mètres.

Trois personnes ont été blessées dans cet accident, dont le conducteur de la voiture grise, un septuagénaire, qui a été le plus sérieusement touché. Il est resté emprisonné derrière son volant pendant plus de 45 minutes. Il reposait toujours dans un état sérieux, à l'hôpital, hier.

«Difficile à croire, mais c'est pourtant vrai. Soixante-trois véhicules (camions surtout) n'étaient pas en état de circuler lorsqu'ils ont été vérifiés au cours des deux premiers jours de l'opération «Poids lourd» que mène la police de Québec depuis lundi.

par Lucien LATULIPPE

La plaque d'immatriculation de ces véhicules a été confisquée jusqu'à ce qu'ils aient subi les réparations nécessaires, si cela est possible. Deux ont même dû être remorqués et les autres ont été accompagnés par des policiers jusqu'au centre pour une inspection plus poussée.

Au cours des deux jours, 152 véhicules ont été vérifiés par l'équipe du sergent Michel Gagnon. Cent-un

Des véhicules étaient réellement en mauvais état, précise un porte-parole de la police de Québec. Certains n'avaient presque plus de frein. La direction dans d'autres était usée au point d'être à la veille de lâcher. Le châssis et même le plancher d'autres véhicules étaient pourris au point que le conducteur aurait pu se trouver sur le pavé à courir comme dans les Flintstones.

Cette opération se poursuit jusqu'au vendredi et les motards de la police se trouvent à différents points de la ville.

«Coup de théâtre au palais de justice de Québec, hier après-midi. Accusé de meurtre au second degré, René Girard, de Chute-aux-Outardes, sur la Côte-Nord, a décidé d'avouer sa culpabilité et il a écopé du pénitencier à vie.

par Lucien LATULIPPE

En prononçant la sentence, le juge Claude Jourdain, de la cour supérieure, a toutefois précisé que le jeune homme de 23 ans pourrait être admissible à une libération conditionnelle après avoir purgé 10 ans de sa peine. L'accusé n'avait aucun dossier judiciaire.

René Girard était accusé d'avoir assassiné Jean Labelle, âgé de 53 ans, dans le domicile de celui-ci sur le chemin des Trois-Sauts, à Beauport, le 30 septembre. L'autopsie a révélé que la victime avait reçu quelque 80 coups de couteau par tout le corps et une vingtaine de ces coups ont été portés dans le dos

avec un couteau de cuisine.

L'enquête menée par la Sûreté du Québec et la police de Beauport avait révélé que l'accusé et sa victime avaient fait connaissance dans un établissement public de Québec, le 29 septembre, et que Jean Labelle avait invité Girard chez lui. Des informations fournies par des témoins ont permis de retracer l'accusé sur la Côte-Nord au surleindemain du meurtre, dont une histoire de meurtres entre hommes serait le mobile.

Le procès devant jury avait débuté lundi et la Couronne, représentée par Me Jean Lortie, avait fait entendre trois témoins sur la preuve technique. Hier matin, les avocats de la défense, Me Michel Roberge et Me Ronald Beaudry, ont soumis la requête (qui leur a été accordée) de pouvoir consulter les déclarations des témoins à charge et, en se présentant en cour, hier après-midi, ils ont plaidé coupable au nom de leur client.

EN BREF

Seconde victime

• Une seconde personne est morte, hier, des suites de l'accident survenu, samedi matin, sur le boulevard Laurentien, à Charlebourg, près de la sortie du lac Beauport. Richard Fortin, âgé de 25 ans, de la rue de la Vérendrye, à Québec, était aussi passager dans l'auto que conduisait Mario Arsenault qui a été blessé gravement. Marcel Boivin, âgé de 27 ans, de la rue de Niverville, à Québec, également, a succombé à ses blessures, dimanche. La Sûreté du Québec précise que l'auto qui roulait vers le nord s'était écrasée contre un pilier de béton supportant des panneaux de signalisation.

Noyé retrouvé

Le corps d'un noyé a été trouvé, hier après-midi, sur la rive du fleuve Saint-Laurent par un citoyen de Sainte-Luce-sur-mer, près de Rimouski. La SQ précise qu'il s'agit d'une personne provenant de l'extérieur et portée disparue depuis un certain temps. Un membre de la famille est attendu à Rimouski, aujourd'hui, pour l'identification positive de ce noyé en présence du coroner de l'endroit.

Mort d'un camionneur

Un camionneur de Clermont, dans la circonscription de Charlevoix, a perdu la vie, hier matin, lorsque son véhicule appartenant à la firme Transport Nordique a pris le fossé entre Tadoussac et Grandes-Bergeronnes, sur la Côte-Nord. Jeannot Bouliane, âgé de 34 ans, aurait été écrasé dans sa cabine et il est mort peu après son arrivée à l'hôpital des Escoumins. La tragédie est survenue vers 6h45 dans le grand détour que décrit la route 138 au lac Gobeil et la SQ a Tadoussac fait enquête pour le coroner. Le corps de la victime a été transporté à l'Institut médico-legal de Québec pour fin d'autopsie. La grande courbe en question serait assez souvent la scène d'accidents.

Douceurs de Pâques



À Pâques cette année, offrez de petites douceurs. Visitez nos boutiques pleines de nouveautés prêtes à porter, d'articles importés, de gâteries à emporter. Et, comme toujours, laissez nos restaurateurs vous chuchoter leurs tendres menus.

« Les emplettes de Pâques à Place Québec: parce que vous aimez faire plaisir. »

LE CENTRE du monde d'aujourd'hui
75 BOUTIQUES ET RESTAURANTS

PLACE QUEBEC
ANGLE BUL. DUFFERIN / RUE ST-JOACHIM

Une heure de stationnement gratuit avec tout achat.
Faites estampiller vos billets à nos boutiques et restaurants.

Les lois québécoises adoptées avant 82 bientôt soumises à la Charte canadienne

Plusieurs conséquences sur la législation

À compter de vendredi, toutes les lois québécoises adoptées avant le 17 avril 1982 seront soumises à la Charte canadienne des droits, qui interdit notamment la discrimination fondée sur l'âge.

par Michel DAVID

Le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a en effet confirmé, hier, que le gouvernement Bourassa ne renouvellera pas la loi 62, que le PQ avait fait adopter pour soustraire les lois antérieures à 1982 à l'application des articles 2 et 7 à 15 de la charte canadienne, comme le permet la clause dérogatoire prévue à l'article 33 de la dite charte.

Pour que cette exception demeure en vigueur, il aurait fallu que l'Assemblée nationale adopte une nouvelle loi, puisque en vertu des dispositions de la charte, la loi 62 n'était valide que pour une période de cinq ans.

Cela signifie que toutes les lois contenant des mesures discriminatoires en fonction de l'âge ou limitant la libre circulation des biens et des personnes, pourraient être contestées devant les tribunaux. De telles mesures sont en effet interdites par la Charte canadienne des droits, même si elles sont permises par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Parmi ces lois, il y a notamment celle de l'aide sociale, qui prévoit des barèmes différents selon l'âge des prestataires, et qui fait déjà l'objet de procédures judiciaires.

Théoriquement, l'âge à partir duquel il est permis de consommer de l'alcool ou de se marier pourrait également être contesté, a souligné le député péquiste de Taillon, M. Claude Filion. Tout comme les

politiques d'achat du gouvernement ou les limitations géographiques imposées à l'obtention d'un permis autorisant l'exercice de diverses professions, qui constituent des entraves à la libre circulation des biens et des personnes.

Logique libérale

Comme le ministre de la Justice l'a souligné, à l'Assemblée nationale, cette décision de subordonner les lois québécoises à la charte canadienne est conforme à la position qu'a toujours défendue le Parti libéral.

En 1982, les libéraux avaient en effet voté contre la loi 62 et, depuis leur arrivée au pouvoir, ils ont abandonné, à trois exceptions près, la pratique d'inclure une clause dérogatoire (ou clause nonobstant) dans chaque nouvelle loi, comme le PQ l'avait fait systématiquement.

De façon assez cocasse, la loi 62 est actuellement l'objet d'une contestation devant la Cour suprême du Canada, de sorte que M. Marx doit y défendre une loi qu'il vient d'abandonner.

Décision irréfutable

L'opposition péquiste a évidemment dénoncé une décision que le gouvernement a prise, selon elle, sans en avoir étudié tous les impacts sur la législation québécoise.

M. Marx a indiqué, à l'Assemblée nationale, qu'une vérification était actuellement en cours à son ministère, mais qu'on ne lui avait encore signalé aucune disposition d'une loi québécoise qui irait à l'encontre de la charte canadienne.

Le ministre a également rappelé qu'il avait déjà fait adopter une loi (92) ayant pour effet d'harmoniser toutes les lois québécoises à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Le député de Taillon lui a alors fait remarquer qu'il y a des différences substantielles entre les chartes canadienne et québécoise, «en ce qui concerne notamment les dispositions relatives à l'âge, c'est-à-dire le code civil, l'aide sociale, la réglementation concernant les

personnes âgées, etc.»

À sa sortie de l'Assemblée nationale, M. Filion a dénoncé cet «abandon du pouvoir du Québec de protéger sa législation». En la soumettant ainsi à la charte canadienne, donc à une jurisprudence très majoritairement issue des tribu-

naux ontariens, le gouvernement Bourassa place pratiquement le Québec au niveau d'un «petit territoire du nord-ouest» sur le plan juridique, a lancé M. Filion.

À deux semaines de la rencontre du Lac Meech, où les premiers ministres se pencheront sur les de-

mandes constitutionnelles du Québec, il a également dénoncé l'état d'infériorité dans lequel le Québec se place en acceptant à l'avance la présence de la charte canadienne des droits, qui constitue une partie importante de l'Acte constitutionnel de 1982.

MTS: il y aura une campagne publicitaire (Lavoie-Roux)

♦ (PC) - Il y aura bel et bien une campagne publicitaire sur la prévention des maladies transmises sexuellement.

par Suzanne DANSEREAU

C'est l'assurance qu'a donnée, hier, en Chambre, le ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

«Il y aura une campagne. Nous complétons nos consultations avec le ministère de l'Éducation.»

Mme Lavoie-Roux n'a cependant pas voulu dévoiler le contenu de cette campagne. Elle a indiqué qu'elle devrait contenir «plusieurs éléments de prévention», refusant par contre de dire si l'on y parlerait de condoms.

Au début avril, le ministre avait décidé de bloquer le lancement de cette campagne de \$60,000 qui devait s'adresser surtout aux 15-24 ans et encourager l'utilisation de préservatifs. Le prétexte officiel de ce blocus était que la campagne devait être modifiée pour s'adresser à toute la population et offrir plusieurs solutions à la lutte contre les MTS. Mais de l'avis des responsables de la campagne, le ministre avait agi

de la sorte par crainte de froisser les milieux catholiques -notamment l'Association des parents catholiques- peu chauds à l'idée de voir leurs enfants se faire dire d'utiliser des condoms.

Rencontre

Par ailleurs, Mme Lavoie-Roux devait rencontrer, hier, en fin de journée, le comité Sida-Aide Montréal, qui réclame des subventions de l'ordre de \$200,000 pour lutter contre cette maladie mortelle.

Bien qu'elle n'ait pas voulu dévoiler d'avance le contenu des entretiens qu'elle devait avoir avec le comité, le ministre a indiqué que son gouvernement était disposé à accorder du financement à ce comité.

En Chambre, elle a assuré que le gouvernement prévoyait une augmentation des subventions à cet organisme communautaire ainsi qu'à d'autres organismes similaires.

La question du SIDA, ce virus mortel qui a touché 300 personnes au Québec l'an dernier, a été soulevée, hier, en Chambre par le chef de l'Opposition, qui a déploré le manque de prévention en cette matière.

Selon M. Johnson, le ministre Lavoie-Roux fait preuve d'«insécurité» face à ce problème auquel elle accorde à tort une dimension morale plutôt que sanitaire.

«Les gens regardent Dallas, Dynastie et Falcon Crest où les personnages relatent leurs aventures d'un soir. Pourquoi alors ce puritanisme en ce qui a trait à des mesures de base visant à lutter contre les MTS? Si les gens sont pas sages ils devraient être prudents», a commenté, hier, M. Johnson.



Mme Thérèse LAVOIE-ROUX

Des Canadiens atteints du sida peuvent être traités à l'AZT

♦ OTTAWA (PC) — Même si des porte-parole maintiennent le contraire, les Canadiens victimes du SIDA peuvent être traités avec le médicament expérimental AZT, a fait savoir, hier, le Dr Alastair Clayton, directeur général du Centre de contrôle des maladies.

Plus de 200 de 293 victimes du SIDA souffrant d'une forme rare de pneumonie, connue sous le nom de PCP, ont accès au médicament, a dit au cours d'une interview le Dr Clayton, selon lequel

aucun malade ayant demandé l'AZT n'a subi de refus.

Le Dr Clayton est également secrétaire du comité consultatif national du gouvernement fédéral sur le SIDA.

Le Dr Clayton a noté que l'AZT ne guérissait pas, mais semblait prolonger la vie des victimes du SIDA et qu'il pourrait finalement en coûter de \$9,000 à \$11,000 par année à un patient qui l'adopterait.

PERFORMANCE D'HIER.

PERFORMANCE D'AUJOURD'HUI CHEZ PNEUS & RATTE

Sport EP-X

Sport MXV

Sport XGT

Sport XGT Plus

Aujourd'hui, la performance roule sur Michelin. Si vous cherchez de la performance à prix économique, le Sport EP-X est fait pour vous. Avec le Sport MXV vous aurez une haute performance de style européen, et avec le Sport XGT et XGT Plus, une ultra haute performance sans aucun compromis. Faites-en l'expérience chez votre détaillant Michelin.

PNEUS & RATTE

103, 3e Avenue Limoilou
529-5378

MICHELIN PERFORMANCE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 21 AVRIL 1987

Demandez notre carte de crédit

PORTE LOUVRE
Lattes haut et bas

24 po	48 ⁸⁹
30 po	50 ⁸⁹
32 po	55 ⁸⁹

ÉRABLE
bois pour le mur ou le plancher.
Paquet couvrant 16 pi²
4 po, 5 po et 6 po

PRIX SPÉCIAL 18⁹⁵

PORTES en pin massif à liquider
Plusieurs modèles disponibles.
Exemple: porte pliante, 36 po

89⁹⁵

BARDEAUX DE CÈDRE
1001 usages

279

PEINTURE
• Latex semi-lustre
• Gris pour plancher

12⁹⁹ LE 4 LITRES

Grand choix de CÉRAMIQUES À MUR
6 po x 6 po
Prix à compter de

49[¢] pi²

ÉPINETTE
Belle qualité

2 po x 3 po x 8 pi	49 [¢]
2 po x 4 po x 8 pi	89 [¢]
1 po x 2 po	04 [¢] pi lin

COUVRE-PLANCHER
sans cirage
Prix à compter de

3⁹⁹ v²

COMPTOIR PRÉMOULÉ
Choix de largeurs
22 po ou 25 po
8 pi, 10 pi et 12 pi

3⁹⁹ pi lin

Grand choix de HOTTES DE CUISINE

Prix à compter de **39⁹⁵**

TUYAU A.B.S.
1 1/2 po x 12 pi **6⁹⁹**
3 po x 12 pi **17⁹⁹**

ASTRO-TURN
pour la ventilation de l'entretoit
12 po

SPÉCIAL 38⁹⁵

Centre d'aubaines

CONTRE-PLAQUÉ MODERNE

1177 boul. Pie XI Val-Bélair • Téléphone: 842-1911

Payez et emportez!

Devant les femmes diplômées des universités

Marie Cardinal s'adresse en Mme «le» ministre

«Il n'y a pas de mal à dire Madame le» ministre délégué à la Condition féminine si le cœur nous en dit. Marie Cardinal le fait bien. Et tant pis si ça choque des oreilles québécoises. De toute façon, le discours féministe est démodé. Et le véritable problème des femmes se situe ailleurs, dans l'histoire.

par Anne-Marie VOISARD

Grand dîner au Château-Frontenac organisé, hier soir, par l'Association des femmes diplômées des universités, sous la présidence d'honneur de la (ou du) ministre Monique Gagnon-Tremblay. Deux cent cinq personnes, dont deux hommes, étaient venu entendre Marie Cardinal, celle que tout le monde connaît à cause de Les mots pour le dire.

Mme Cardinal, qui a traduit récemment La Médée d'Euripide, pour le Théâtre du Nouveau-Monde, avait intitulé son exposé: Les femmes dans l'histoire; l'histoire des femmes. Mais comme elle a horreur des discours, qu'elle trouve

prétentieux, elle s'est contentée de lire pendant une dizaine de minutes des extraits de la préface de sa pièce avant de passer, rapidement, à-t-elle dit, «aux choses sérieuses».

Des chuchotements

Et c'est là, presque tout de suite, qu'on a entendu des chuchotements désapprobateurs dans la salle lorsque Marie Cardinal s'est adressée à Mme «le» ministre. Il en faut beaucoup plus cependant pour décontenancer une telle conférencière. D'ailleurs, elle ne s'en cache pas. Elle aime provoquer. La violence fait partie de sa nature. Elle est née comme ça. Et l'auditoire finit par s'y habituer. Même qu'il en redemanderait.

Donc, plutôt que de se soumettre au lexique québécois, Marie Cardinal a préféré enchaîner sur le discours féministe qu'elle qualifie de «mysoandre». Si les jeunes femmes refusent de suivre la voie tracée par leurs mères, c'est justement qu'elles en ont assez de cette agressivité dirigée contre les hommes, de ce discours qui nous fait «pédaler dans la vaseline» parce qu'il nous empêche de progresser.

Les mentalités, à son avis, n'ont pas pour autant évolué, puisqu'il y a encore des femmes qui se font violer. Mais il y a plus encore, car «les pires ennemis des femmes sont les femmes». En termes clairs, ça voudrait dire qu'il faut se débarrasser des «mômans» qui n'ont pas su se contenter d'être des mères. Et pour

y arriver, il faut que les femmes prennent leur place dans l'histoire, qu'elles sortent enfin de l'anonymat où on les a toujours tenues enfermées.

A titre d'exemple, Marie Cardinal parle de la revanche des berceaux qui a fait à une certaine

époque la réputation du Québec. Quel manuel d'histoire parle cependant des femmes qui ont porté ces enfants, de celles en particulier qui ont payé de leur vie? De même, si on cherche dans le Larousse, édition 1987, au nom de Marie Curie, c'est pour apprendre d'abord que celle qui a découvert le radium fut la

femme de Pierre Curie, physicien français.

Marie Cardinal soutient donc que le salut des femmes passe par leur insertion dans l'histoire officielle. Pas question cependant, pour y arriver, de sacrifier son identité. Il faut savoir s'imposer comme on est et même si ça dérange.

IMMERSION ANGLAISE

3 semaines - 112 heures de cours
1re session - du 4 au 22 mai
2e session - du 1 au 19 juin
Du lundi au vendredi: 9h à 16h30

- groupes de 5 à 7 personnes maximum
- dîner en anglais inclus
- conférences données en anglais
- test de classement et entrevue individuels

Prix 375\$



635, av. Marguerite-Bourgeois, Québec G1S 3V8
687-0027 Permis #669604

Pour votre beauté



INSTITUT "COTE D'AZUR"

MAQUILLAGE PERMANENT OU SEMI-PERMANENT
Soyez toujours en beauté!

2e technique

Exécutée à la façon des premiers tatouages manuels, une aiguille, 3 heures, plusieurs retouches, entre 400\$ et 600\$, non garanti.

LA TECHNIQUE

Exécutée à l'américaine, appareil électronique sophistiqué, 1 à 15 aiguilles, 1 heure, modifiable selon la mode.

295\$ Travail garanti.

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT PRENEZ RENDEZ-VOUS.

NOUVEAU À QUÉBEC
Traitement des rides par injection de collagène, par le Dr Jean-Vies Perreault (sur rendez-vous seulement)

À GAGNER
chaque semaine: un repas au Café d'Europe (valeur de 100\$)

Cartes de crédit acceptées. Stationnement (remboursable) à proximité. Ouvert 7 jours, du lundi au vendredi, de 9h à 21h; samedi et dimanche, de 9h à 17h.

Au coeur du beau Vieux-Québec
522-2255

VENTE

"FERMETURE"
4 DERNIERS JOURS
(jusqu'au 18 avril)

50%

de réduction sur tous les tissus en MAGASIN PLUS 20% ADDITIONNEL (sauf les boutons)

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

LOEWIG

52, côte de la Fabrique, Québec — Tél.: 692-2263
Heures d'affaires:
lun. - vend.: 9h30 à 17h, samedi: 9h30 à 16h

TOUTE VENTE FINALE

LE FESTIVAL DU COTON

SE POURSUIT JUSQU'AU 25 AVRIL 87!

TOUS LES PATRONS McCALL'S

3 pour 1

Achetez-en un et obtenez-en 2 autres de même valeur, ou moindre, gratuitement!

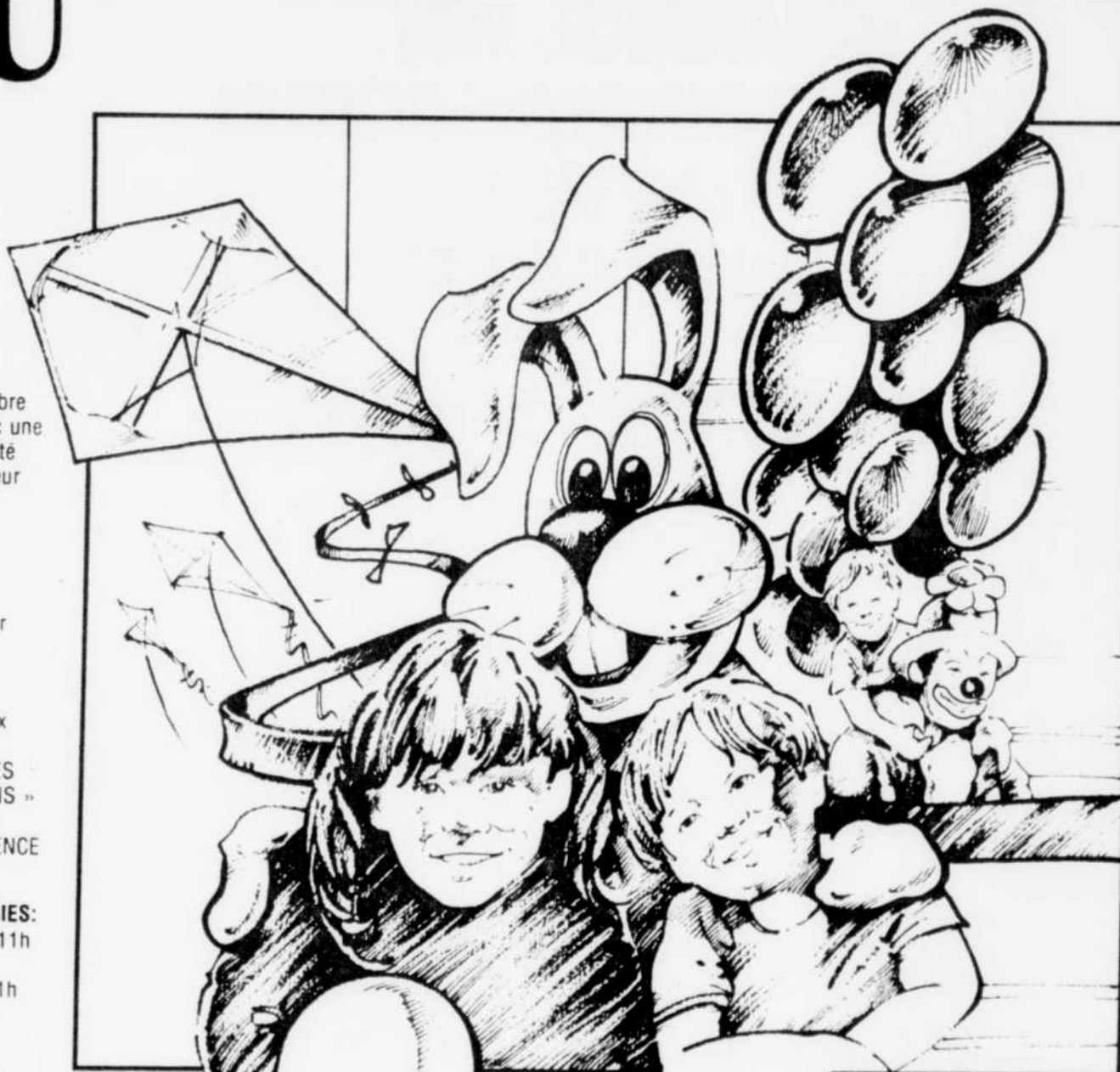
VENEZ PROFITER DES CENTAINES DE SPÉCIAUX DE LA MAISON DU TISSU

Bouclair

OÙ L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAITS!

Québec 365 Soumainde 681-0644
Capitale 5401, boul. des Galeries 628-8760
Ste-Foy 2975, boul. Laurier 653-6780
Lévis 2, Charles A. Cadieux 833-4210 833-4211

UN AIR DE FÊTE



VENDREDI, SAMEDI
les 17 et 18 avril 1987

La Fête de Pâques se célèbre à la PLACE STE-FOY, avec une pleiade d'activités de qualité pour remplir de joie le cœur des petits et des grands.

FANTAISIES DE PÂQUES POUR ENFANTS

- Amuseurs publics
- Clowns éducateurs pour maquiller les enfants
- Des Jeannot-Lapins distribueront de beaux ballons multicolores aux tout-petits.
- Visiter « LE JARDIN DES MILLES ET UN BALLONS » dans le mail Eaton. Une réalisation de l'AGENCE CHANT-O-FÊTES enr.

HORAIRE DE CES FANTAISIES:

- Le vendredi 17 avril de 11h à 20h
- Le samedi 18 avril de 11h à 16h

ACTIVITÉ SPÉCIALE:

- « L'ART DU CERF-VOLANT » animé par le président de la Fédération Québécoise du cerf-volant
- ATELIER DE FABRICATION DE CERF-VOLANTS
- CLINIQUE D'INFORMATION ET DE RÉPARATION

HORAIRE DE CETTE ACTIVITÉ:

- le vendredi 17 avril de 11h à 20h
- le samedi 18 avril de 11h à 16h

CHANT-O-FÊTES

PLACE





Problèmes d'eau à l'Institut national d'optique
 Les travaux de construction de l'Institut national d'optique à Sainte-Foy, en cours depuis près d'un mois, se heurtent à la difficulté d'évacuer l'eau là où seront coulé les fondations du bâtiment principal. A cause de la nature du terrain (gravier, sables et glaises), les crépines qui filtrent efficacement l'eau ne réussissent pas à maintenir, la semaine dernière, un rythme de 64,000 litres d'eau à l'heure. Les responsables des travaux croient pouvoir résoudre le problème d'ici quelques jours et rattraper un retard de deux semaines dans l'échéancier.

Les chercheurs de l'INRS reçoivent un appui financier de \$1,422,000

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, un organisme canadien de subventions à la recherche, a donné un appui financier à 70 pour 100 des demandes qui lui ont été présentées par les chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique.

«Il s'agit d'une performance exceptionnelle qui, je l'espère, trouvera un écho et un appui au gouvernement du Québec», a déclaré hier M. Jacques Desnoyers, directeur intermédiaire de l'Institut, au cours d'une conférence de presse à Sainte-Foy. Les sommes obtenues atteignent \$1,422,000, une augmentation de 43 pour 100 sur l'an dernier.

Les chercheurs de l'INRS-Eau remportent le gros lot avec la moitié des sommes versées pour leurs travaux de recherche.

Ainsi, le professeur Jean-Pierre Villeneuve a obtenu \$325,000 pour l'achat d'un processeur vectoriel, un dispositif qui permettra d'accélérer le traitement des données au centre de calcul. L'outil spécialisé sera utile aussi aux chercheurs en océanologie, en génie civil (université Laval) et aux milieux industriels.

Par ailleurs, les professeurs Peter G. Campbell et André Tessier reçoivent chacun \$90,000 pour mieux comprendre les processus physiques, chimiques et biologiques qui occasionnent l'association des mé-

taux traces aux sédiments de fond dans les cours d'eau et les lacs; ils veulent en arriver à connaître les facteurs influençant l'accumulation des métaux dans les organismes benthiques, ceux qui vivent dans les fonds marins.

L'achat d'un profilomètre de surface au coût de \$45,000 servira au professeur Robert St-Jacques et à d'autres dans le développement de cellules solaires, de puces, de profils ultra-minces, etc. Semblable à une aiguille de tourne-disque, un profilomètre permet des mesures de l'ordre du micron et du milligramme. Il est possible par exemple de mesurer des variations en hauteur aussi fines que quelques atomes.

Les ex-gestionnaires du Cendrillon déclarent une faillite personnelle

Les six anciens gestionnaires du restaurant Cendrillon -lequel vient d'être vendu aux frères Richard et André Desroches, propriétaires du restaurant Ricardo Pizzagali- ont déclaré chacun une faillite personnelle.

par Pierre PELCHAT

Cette information a été confirmée lundi aux représentants syndicaux des 30 employés du Cendrillon qui avaient entamé des procédures auprès du ministère du Travail pour récupérer les sommes dues en vacances, congés et préavis de licenciement.

Le représentant de la CSD dans ce dossier, M. Gaetan Rioux, a indiqué que le syndicat allait se tourner du côté de la loi sur les faillites et s'inscrire comme créancier pour récupérer une partie des montants dus.

Par ailleurs, les syndiqués entendent poursuivre leurs démarches auprès des nouveaux propriétaires du Cendrillon pour retrouver leur emploi.

Une rencontre entre les représentants des deux parties doit avoir lieu le 23 avril, a confirmé, hier, le procureur des frères Desroches, Me Pierre Néron. «Nous allons mettre cartes sur table au cours de cette rencontre», a précisé Me Néron.

L'avocat s'est dit confiant qu'à la suite des échanges avec les représentants syndicaux, l'imbroglio autour de la vente du Cendrillon va disparaître. A son avis, on

ne peut comparer la présente situation avec celle qui a dégénéré en un conflit de reconnaissance syndicale au Manoir Richelieu.

Relocalisation

Il a affirmé qu'il s'agissait avant tout d'une relocalisation du restaurant Ricardo Pizzagali dans les anciens locaux du Cendrillon. «Le Ricardo Pizzagali actuel va fermer ses portes pour être relocalisé au Cendrillon. Le restaurant ne portera plus le nom de Cendrillon. Les employés du Ricardo vont continuer de travailler au restaurant», a-t-il précisé.

Me Néron a ajouté que les frères Desroches étaient à la recherche d'un nouveau local depuis un certain temps ne pouvant pas agrandir leur restaurant actuel. Il a indiqué que c'est le propriétaire du Cendrillon et de l'immeuble qui abrite le restaurant, M. Marc Séguin, qui avait approché il y a quelques mois les frères Desroches, anticipant les difficultés financières des gestionnaires.

M. Séguin avait loué le restaurant et son équipement à une compagnie de gestion possédée par six actionnaires, de mai 1986 à février 1987, selon les premières indications. Le Cendrillon a fermé ses portes le 2 février.

Auparavant, M. Séguin avait acquis le restaurant et la bâtisse de M. Guy Ariel. Dans le contrat de vente, on avait précisé qu'il y avait un syndicat en place et que l'employeur était lié par une convention collective.

De décembre 1985 (date de

l'acquisition du restaurant) à mai 1986, M. Séguin a confié l'administration du Cendrillon à la société Gestion Croc dont il est l'unique actionnaire.

Du côté syndical, on prétend que les nouveaux propriétaires sont tenus de respecter la convention collective et de réembaucher prioritairement les anciens employés du Cendrillon en vertu des protections contenues dans le code du travail en cas de vente d'entreprise.

Il reste à voir si c'est M. Séguin, les gestionnaires qui ont fait faillite ou encore les deux conjointement qui sont liés par l'accréditation syndicale.

Cas du Manoir Richelieu

En ce qui concerne le Manoir Richelieu, Raymond Malenfant soutient ne pas être lié au syndicat CSN puisqu'il a acquis l'hôtel directement du gouvernement qui en était le seul propriétaire alors que l'accréditation syndicale concernait le gestionnaire de l'hôtel, la famille Dufour. Pour sa part, la centrale syndicale prétend que l'homme d'affaires est lié par la convention collective et doit respecter l'ordre d'ancienneté lors de l'embauche des employés.

Si M. Malenfant obtient gain de cause en cour, les représentants syndicaux craignent que les patrons profitent de cette interprétation du code du travail pour faire disparaître des syndicats en changeant simplement de concessionnaire ou de gestionnaire.

POURQUOI, MOI, J'IRAI CHOISIR MES PORTES ET FENÊTRES À SAINT-ÉTIENNE?

...29 BONNES RAISONS

1 C'est à Saint-Étienne qu'est situé le comptoir de ventes ÉLITE, fabricant de portes et fenêtres de très haute qualité et spécialiste du sur mesure.

2 Au comptoir de ventes de ELITE à Saint-Étienne, je peux voir tous les produits offerts et discuter de mes besoins personnellement.

3 En achetant directement du manufacturier, j'économise.

4 Saint-Étienne est à 8 minutes du Pont Laporte, sortie 305.



(418) 831-4685

ÉLITE me rembourse beaucoup plus que mes frais de déplacement sous forme d'un chèque* de 25 \$. Remis à tout client qui se présente au comptoir ÉLITE pour demander une soumission, il est encaissable lors de tout achat de portes et fenêtres ÉLITE**



DES PORTES, DES FENÊTRES, DES PRODUITS PENSÉS!

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
 Jeudi et vendredi soir de 18h00 à 21h00
 Samedi matin de 9h00 à 12h00

* limite d'un seul chèque par client ou par bâtiment.
 ** cette offre est valide pour un temps limité

Être belle une fois pour toutes!
 Un rêve réalisable, grâce au maquillage permanent.
MAJIE
 L'innovatrice dans ce domaine, vous invite à venir la rencontrer le jeudi 16 avril, à
La Joconde
 institut de beauté
 Pour rendez-vous ou consultation:
658-0343
 2750, chemin Sainte-Foy, Plaza Laval.

À cette occasion, profitez d'une **PROMOTION SPÉCIALE À 375\$** (au lieu de 500\$). Aussi, ongles permanents incassables.

ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES

ADRIEN LAPOINTE
 745, rue Sainte-Claire 522-4654

CHEZ M. LESSARD VOUS EN OBTENEZ TOUJOURS PLUS



750\$
 1,000\$
 1,200\$
 1,500\$
 De rabais

Grâce à une entente spéciale avec la compagnie Hyundai, M. Lessard peut vous consentir les meilleurs rabais sur ses modèles 1986.

Encore quelques véhicules à liquider

Et de plus M. Lessard vous offre la chance de gagner

10,000\$ en argent comptant le 30 mai 87.

Nous vous défions de trouver meilleure offre à Québec!



En 87, pour l'expérience, le service, l'accueil et l'honnêteté c'est M. Lessard le concessionnaire Hyundai no. 1.

Location à long terme

49, boul. St-Joseph Québec 623-5471

Le seul concessionnaire Hyundai de la région dont les services sont recommandés par le Club Automobile.



Depuis plus de 40 ans au service des automobilistes

Tous les règlements sont disponibles sur place

Premier Salon de l'enfant-roi au Québec

L'objectif de 70,000 visiteurs serait atteint

♦ Forte de 10,000 inscriptions pour des visites scolaires, la firme Pentacom est maintenant plus que

par Richard HÉNAULT

confiante d'atteindre l'objectif de 70,000 visiteurs à son Salon de l'enfant-roi, une première au Québec.

La présidente du salon, Mme Sylvie Langevin, a révélé, hier, lors d'une conférence de presse, que l'objectif de départ en ce qui concerne les visites scolaires est d'ores et déjà atteint. En décembre, quand elle avait annoncé la tenue d'un tel salon, 5,000 inscriptions étaient assurées, disait-elle, et on espérait

en avoir le double.

Il a par ailleurs été possible d'en savoir un peu plus long, hier, sur le contenu de ce premier salon destiné surtout aux enfants de 12 ans et moins. Ainsi, du 26 au 31 mai au PEPS de l'université Laval, l'exposition comme telle sera divisée en quatre grands secteurs. Dans l'un

d'entre eux, les jeunes pénétreront dans le «Royaume de la prévention» où ils apprendront les principales causes d'accidents dont les incendies. Du côté de l'éducation, ils se familiariseront avec l'informatique, les sciences et les arts au stand du ministère de l'Éducation, et entreront en contact avec des orga-

nismes tels l'Unicef, Développement et paix et la Société protectrice des animaux.

Du côté des activités continues, plus de 75 spectacles, 50 conférences et des projections de vidéo seront offerts. Les spectacles seront de toutes sortes: musique, chant choral, danse et théâtre. Quant aux conférences, qui s'adresseront d'abord et avant tout aux enfants, elles traiteront, entre autres, des soins aux animaux, de la prévention des accidents, de l'alimentation, des arts martiaux et de l'adoption d'enfants handicapés.

De plus, ce salon qui se veut «beaucoup plus qu'une simple exposition», aux dires de Mme Langevin, permettra aux enfants de se divertir dans différents ateliers de marionnettes, de ballons tortillardés, de cerfs-volants, de contes, de danses, de chanson et de musique. En somme, les organisateurs n'ont rien oublié: de la chanson-thème à la mascotte et de l'aire de jeu, dans la salle, à la collation pour chaque petit «roi».

Enfin, chacune des six journées sera consacrée à un sujet particulier. Ainsi, petits et grands pourront parler et se faire parler d'amour, de paix, de jeu, de nutrition, de plein air et découvrir les dimen-

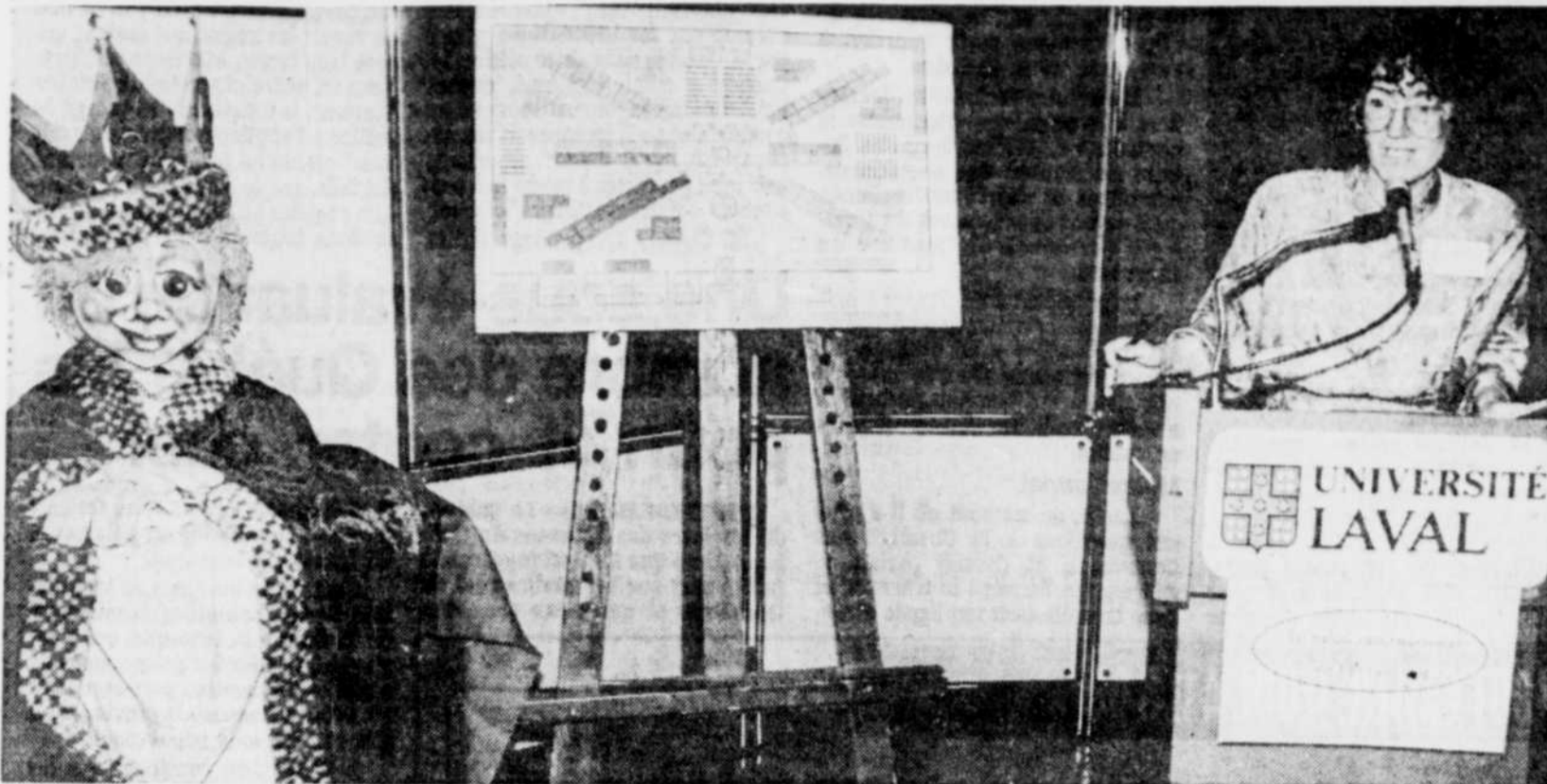
sions internationales d'un événement.

Pour l'amour des enfants

Pourquoi une mère de jumeaux âgés de 20 mois décide-t-elle un jour de se lancer dans une aventure qui l'amène à fonder une entreprise et à mettre sur pied un événement de l'envergure du Salon de l'enfant-roi? «Mais, pour l'amour des enfants», répond Sylvie Langevin, comme si cela allait de soi.

«Je ne suis pas naïve, assure-t-elle, mais je suis carrement positive et l'équipe qui m'entoure l'est aussi.» D'ailleurs, la jeune présidente de 32 ans reconnaît qu'il en a fallu de la ténacité pour mener le projet à bon port. Après six mois de démarches, certaines personnes étaient prêtes à abandonner. Aussi a-t-il fallu de la persuasion pour les convaincre de continuer et aussi pour convaincre les multiples partenaires de participer au salon.

Sylvie Langevin ne cache pas que des gros sous sont engagés mais tout ce qu'elle souhaite, c'est «qu'on puisse se payer les salaires que nous n'avons pas eus depuis un an.» Et si tout se déroule tel que prévu? «Il y aura autre chose, promet-elle. Mais d'abord, il est probable que nous fassions un salon identique à Montréal...»



La marionnette du salon trônant à gauche, Mme Sylvie Langevin explique de quelle façon les stands ont été regroupés en quatre secteurs.

LES PAVILLONS DU LAC ST-JOSEPH



LE SEUL ENSEMBLE DOMICILIAIRE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AVEC ACCÈS AU LAC ST-JOSEPH

- à 25 minutes de Québec
- à 3 minutes du Club de Golf du Lac St-Joseph
- à 5 minutes du Centre de ski de fond de Duchesnay

ENSEMBLE DE 28 MAISONS UNIFAMILIALES EN COPROPRIÉTÉ EN BORDURE DU LAC ST-JOSEPH AVEC ACCÈS À LA PLAGE PRIVÉE DU DOMAINE FOSSAMBAULT:

- pratique des sports nautiques sur le plus beau lac de la région de Québec
- belle plage sablonneuse de 600 pieds de front sur le lac
- remisage d'une embarcation à voile sur la plage ou d'une planche à voile dans une case
- surveillants de plage

MAISONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE:

- 3 chambres à coucher
- pièce de séjour d'été fermée avec des moustiquaires
- terrasse de 300 pieds carrés à l'étage avec une vue sur le lac
- toutes les commodités d'une maison moderne: isolation supérieure, chauf-

- fage électrique, deux salles de bain, entrées laveuse-sècheuse
- finition extérieure en bois traité nécessitant peu d'entretien

LES AVANTAGES D'UN CONDOMINIUM:

- frais d'entretien peu élevés partagés entre les 28 copropriétaires
- piscine
- stationnements pour visiteurs

LA TRANQUILLITÉ D'UNE MAISON UNIFAMILIALE

PRIX ABORDABLES: \$79,500.00 à \$89,500.00

- possibilité de financement jusqu'à 90% du coût d'achat
- coût d'occupation minime: financement hypothécaire à taux avantageux, taxes peu élevées, frais d'entretien minimes, dépenses énergétiques réduites

POUR INFORMATIONS ET VENTES

Guy Prévost
Directeur des ventes

Sur semaine 692-1861
Soir et fin de semaine 656-9563

**McCLARY
MAYTAG
HOOVER**

PIÈCES - SERVICE - VENTE

Québec

Service de Laveuses Inc.

213, 3e Avenue, Québec
Tél.: 529-8479

Dr René Marchand
et Associés



Optométristes

Place Laurier
Sainte-Foy

**SOINS VISUELS
COMPLETS**

- Examen de la vision
- Verres de contact
- Lunettes
- Lunettes de soleil

653-8486



**POISSONNERIE
QUAI-BEC**



**FILET DE TURBOT
FRAIS 4⁹⁹\$
lb**

**MOUSSE DE SAUMON
FUMÉ AUX
ÉPINARDS 10⁹⁹\$
lb**

**LANGOUSTINES
(scampis) 13⁴⁹\$
Grosneur moyenne lb**

**CREVETTES DE MATANE
Décortiquées
Surgelées
Individuellement 11⁹⁹\$
lb**

**160, L'ESPINAY
QUÉBEC 529-2561**

**HALLES FLEUR DE LYS
245, SOUMANDE (7 jours/semaine) 527-3039**

**44, BOUL. KENNEDY
GALERIES ROND-POINT, LÉVIS 835-1581**

**574, BOUL. ROCHETTE
BEAUPORT 663-1733**

FAUBOURG LAUDANCE, Ste-Foy, rue du Campanile (7 jours/semaine) 653-6097

DU POISSON,, AVEC RAISON

**Ne ratez pas
votre
exemplaire
personnel!**

Ce catalogue spécial en couleurs rempli de meubles et d'appareils ménagers de qualité et d'idées de décoration sera distribué dans le journal de demain. Alors ne ratez pas votre exemplaire personnel!



**Meubles
Pascal**



**LE SOLDE Décor
Printemps chez
Pascal**

Ste-Foy 2700 Boul. Laurier 659-4816

Soupçonné d'avoir trempé dans une affaire de spéculation

Jelinek, indemne, attaque son accusateur

♦ OTTAWA - Le ministre conservateur Otto Jelinek est sorti indemne de la journée d'hier et c'est plutôt son accusateur qui se retrouve sur la sellette. Le député néo-démocrate Michael Cassidy est d'ailleurs susceptible de devoir comparaître devant la justice et aussi devant ses pairs pour expliquer les accusations qu'il avait lancées la veille.

par Pierre-Paul NOREAU

Des le moment où le ministre Jelinek a pu soulever sa question de privilège pour s'expliquer hier matin à la Chambre des Communes, il est apparu clair qu'il ne se sentait nullement en position défensive quant à l'enregistrement d'une hypothèque de \$354,000 sur deux immeubles du centre-ville d'Ottawa.

Non présent la veille pour répondre, le ministre de la Condition physique et du Sport amateur y est allé d'une charge à fond de train, soutenant que M. Cassidy avait utilisé des demi-vérités et des insinuations pour laisser croire qu'il avait brisé les règles de conflit d'intérêt régissant la conduite des ministres. Or selon lui, toutes les preuves du contraire étaient pourtant disponibles.



Un des deux immeubles du centre-ville d'Ottawa concerné par l'accusation du député néo-démocrate Michael Cassidy à l'encontre du ministre Jelinek.

«Je veux insister, M. le Président, sur le fait que j'ai constamment tenu le vice-registraire général adjoint informé de mes activités, avant, pendant et après la transaction», a plaidé M. Jelinek qui, de ce fait, estime ne pouvoir être accusé d'avoir transgressé le code d'éthique ministériel. Le vice-registraire est le fonctionnaire chargé de l'ap-

plication des normes relatives au conflit d'intérêt.

M. Jelinek estime cependant que la conduite du député néo-démocrate a été complètement irresponsable, conduite constituant à son avis un abus évident quant à l'utilisation de l'immunité parlementaire. «Ma réputation et celle de ma famille a été ternie, de même

que celle de tous les représentants de la Chambre des Communes», a-t-il plaidé en accusant l'Opposition de se livrer à ce jeu depuis trop longtemps.

M. Jelinek a alors indiqué qu'il allait se pencher avec ses conseillers juridiques sur la possibilité d'intenter des poursuites devant les tribunaux après étude attentive des propos tenus par les membres de l'Opposition sur cette question à l'extérieur de la Chambre.

Il a ensuite enchaîné en demandant à la présidence d'examiner la possibilité de référer le cas au Comité permanent des procédures, privilèges et élections, estimant qu'il y avait eu atteinte à ses privilèges personnels de membre du Parlement.

Le président John Fraser a pris cette dernière demande en délibéré. S'il juge qu'il y a eu atteinte, M. Fraser permettra alors le vote sur une motion qui forcerait M. Cassidy à venir s'expliquer devant ses pairs en comité.

Moins formel

Lundi, au moment où il a posé ses questions à la Chambre des Communes, M. Cassidy parlait de spéculation derrière la transaction dans laquelle était impliquée M. Je-

linek. Il soutenait d'ailleurs devant les journalistes réunis à l'extérieur de la Chambre que le ministre avait bel et bien enfreint les normes régissant les conflits d'intérêt. Un ministre ne peut en effet être impliqué dans une transaction commerciale.

Hier, le député Cassidy était devenu beaucoup moins formel dans ses accusations, visiblement ébranlé par les précautions prises par M. Jelinek dans cette affaire. M. Cassidy a même expliqué, devant l'insistance des journalistes qui lui demandaient s'il maintenait ses accusations, qu'il devait désormais agir avec prudence à cause des possibilités de poursuites judiciaires.

M. Cassidy a cependant refusé

de retirer ses propos et de s'excuser, comme le réclamaient les membres du gouvernement, ce qui aurait eu pour effet de couper court à la demande de comparution devant le Comité des privilèges. Le député d'Ottawa-Centre a soutenu n'avoir posé ses questions que pour voir s'il y avait violation des règles.

Malgré tout, il a conclu que ce cas devait prouver qu'il y avait lieu de revoir les règles qui étaient encore trop larges. «De toute manière, dans un autre cas (celui de Sinclair Stevens), le fonctionnaire chargé de veiller à l'application du code avait aussi conclu au respect et pourtant il a fallu que le gouvernement fasse une enquête publique dont nous attendons toujours les résultats.»

Une sous-évaluation du nombre des Québécois pourrait coûter cher

♦ MONTREAL (PC) - Le cabinet du ministre des Finances du Québec estime que Statistique Canada fait erreur sur le nombre réel de Québécois et que cette sous-éva-

luation risque de coûter au Québec plus de \$30 millions en paiements de transferts fédéraux.

C'est tout au moins l'avis de M. Ghislain Fortin, conseiller économique de M. Gérard D. Lévesque, qui a expliqué que dans les programmes de santé et d'éducation post-secondaire, Ottawa finance les provinces au pro rata de leur population.

À Québec, on considère que les données sur la population du Québec tirées du recensement de l'an dernier sont faussées et qu'elles sont encore pires que les estimations les plus pessimistes. On croit par ailleurs qu'elles viennent donner de nouvelles armes à la province dans la contestation qu'elle mène depuis des années au sujet des recensements fédéraux.

Péréquation: une loi alloue \$5.6 milliards à 7 provinces

♦ OTTAWA (PC) - Une loi qui accorde aux sept provinces canadiennes les plus pauvres \$5.6 milliards en paiements de péréquation pour cette année, et une autre qui ajuste les dispositions canadiennes sur la torture aux termes d'un traité international, ont obtenu la sanction royale, hier.

Les paiements de péréquation sont de \$300 millions plus élevés cette année que l'an dernier. Ils atteindront \$5.9 milliards en 1988-89. Les provinces qui ont droit à des paiements de péréquation sont le Québec, les provinces maritimes, le Manitoba et la Saskatchewan.

La législation sur la torture confère un caractère officiel, dans le Code criminel, à des principes auxquels le Canada adhère déjà, par le biais d'une convention des Nations-Unies.

Projet d'un 2e réacteur nucléaire au N.-B.: il serait trop tôt pour en parler (Masse)

♦ OTTAWA (PC) - Il est trop tôt pour parler de la construction d'un deuxième réacteur nucléaire au Nouveau-Brunswick car le gouvernement de cette province n'a pas encore décidé s'il en désire un, a indiqué hier le ministre fédéral de l'Énergie, Marcel Masse.

Le critique néo-démocrate pour les questions de l'environnement, M. Bill Blaikie, avait demandé à M. Masse la promesse de ne songer à la construction d'aucun nouveau réacteur avant le rapport d'un groupe d'examen de l'actuelle politique énergétique du Canada.

M. Masse a annoncé cette révision lundi, à Toronto. Le groupe d'étude doit consulter la population d'un bout à l'autre du pays, d'ici la fin de l'année, et remettre ensuite un rapport sur les besoins et les choix énergétiques du pays.

Il serait insensé, a affirmé M. Blaikie, de mettre en chantier un projet de longue haleine comme une centrale nucléaire avant que l'étude n'ait été terminée.

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de remettre à plus tard ses décisions sur des projets importants durant les travaux du groupe de révision, a répliqué M. Masse.

C'est, a-t-il ajouté, au Nouveau-Brunswick qu'il appartient de décider si un réacteur nucléaire est le meilleur moyen de s'assurer que la province pourra répondre à la future demande d'électricité sur son territoire.

M. Masse a déjà déclaré que si le Nouveau-Brunswick décidait de construire un autre réacteur, le projet devrait être rentable sur le plan commercial et ne pourrait pas compter sur beaucoup de subventions fédérales.

PRIX À TOUT CASSER, JEUDI, À 11 H 00

À CE PRIX TRÈS POTABLE, N'EMPORTEZ PAS QUE LA TABLE!



Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

189\$

ens.



ABO, table de salle à manger, 105cm de diamètre, avec 4 chaises PREBEN. Rég. 220\$ ens. 75 disponibles.



NOUVEAU • FRAIS • FONCTIONNEL

À VOIR À VIVRE

L'Heureuse Alternative à Ste-Foy présente une allure rajeunie, plus fonctionnelle agrémentée de plus de 65 magasins et boutiques toujours à la recherche du petit quelque chose de différent!

Gros, moyen ou petit, chaque marchand se veut à la hauteur de ce nouveau visage. Vous aussi vivez l'événement.

L'HEUREUSE
Alternative
À STE-FOY

place des XXXX
quatre-bourgeois

angle Chemin des Quatre-Bourgeois et boulevard Duplessis

L'affaire Pagé: les libéraux ripostent

Les membres libéraux de la Commission de l'Assemblée nationale ont voulu rendre à leurs vis-à-vis péquistes la monnaie de leur pièce, hier, en prolongeant l'interrogatoire du témoin René Blouin, dont ils ont également attaqué la crédibilité. Les libéraux montraient ainsi qu'ils n'ont pas apprécié la façon dont l'Opposition a soumis Me André Lemay au supplice de la question pendant de nombreuses heures.

par André FORGUES

Cinq jours pour Lemay, cinq jours pour Blouin, a d'ailleurs lancé le député Réjean Doyon au cours de la séance d'hier.

La tactique libérale, jointe à un désaccord entre les deux partis sur le calendrier des travaux de la commission pendant la période pascale, ont fait en sorte que M. Pagé n'a pas entrepris son témoignage comme prévu. En soirée, les membres de la commission se sont réunis à huis clos. Les libéraux ont alors imposé que les travaux se poursuivraient dès mardi, même si l'assemblée elle-même ne siègera pas la semaine prochaine.

M. Blouin est le chef de cabinet du leader parlementaire péquiste, Guy Chevrette. La commission de l'Assemblée enquêta depuis trois semaines sur la conduite du ministre Michel Pagé, dont M. Garon allègue qu'il a exercé sur lui des pressions indues.

M. Blouin a expliqué comment, le matin du 19 décembre, M. Garon lui a montré le message qu'il venait de recevoir de sa secrétaire. Le témoin a ajouté avoir informé M. Garon que, si ce message était conforme aux faits, M. Pagé avait agi contrairement à l'article 55 de la loi de l'Assemblée nationale. M. Blouin a raconté avoir ensuite accompagné le député de Lévis pour être témoin des appels téléphoniques qu'il allait faire.

Quatre éléments

Le reste du témoignage de M. Blouin corrobore plusieurs éléments de la version de M. Garon. En effet, selon M. Blouin, le député de Lévis a alors tenté, sans succès, de rejoindre sa secrétaire au téléphone. Puis, toujours à l'aide d'un appareil téléphonique placé dans le vestibule du Salon bleu, derrière le trône du président, M. Garon a téléphoné à Me André Lemay.

Le député a alors vérifié l'exactitude du message de sa secrétaire, témoigne M. Blouin qui explique avoir pu suivre la conversation parce que M. Garon répétait chaque fois les réponses que lui faisait Me Lemay. «M. Garon disait, 'vous me dites bien que...' et reprenait l'essentiel des informations que venait de lui donner l'avocat, a raconté M. Blouin qui admet qu'il ne pouvait entendre la voix de Me Lemay.

De cette conversation téléphonique, le témoin Blouin a dit avoir retenu quatre éléments essentiels, soit:

- que c'est bien le ministre Michel Pagé qui avait téléphoné plus tôt à Me Lemay.

- que M. Pagé avait dit à l'avocat que, si M. Garon s'entêtait à bloquer la loi 132, M. Pagé, lui, bloquerait la loi 272.

- que M. Garon avait refusé de participer à une rencontre que l'avocat lui proposait.

- que le député a répété à quelques reprises qu'il ne négocierait pas ses votes.

Crédibilité du témoin

Sur ce dernier point, en particulier, les témoignages de M. Garon et Blouin ont été contredits par Me Lemay qui a soutenu, pour sa part, n'avoir jamais entendu le député de Lévis prononcer ces paroles, le 19 décembre.

Le député libéral Roger Lefebvre a d'ailleurs insisté sur cette contradiction, tout comme il a souligné avec insistance que M. Blouin ne se rappelait pas avoir entendu M. Garon demander à Me Lemay «Est-ce que le ministre vous a demandé de m'appeler?».

Il s'agit là d'un élément capital du dossier afin de déterminer si M. Pagé a voulu exercer des pressions indues», souligne M. Lefebvre. M. Lefebvre a aussi mis beaucoup d'emphasis sur le fait que rien, dans le témoignage de M. Blouin, ne prouvait que Me Lemay ou quiconque d'autre était bel et bien au bout du fil au moment où le témoin écoutait M. Garon parler au téléphone. Dans toutes leurs questions à M. Blouin, hier, les députés libéraux n'ont jamais parlé d'une conversation de M. Garon avec Me Lemay mais de ce que le député de Lévis disait «à son interlocuteur».

C'est le député Max Polak qui est allé le plus loin dans la mise en cause de la crédibilité de M. Blouin comme témoin en soulignant le fait qu'il est payé par le leader de l'Opposition.

En fin de soirée, M. Lefebvre a demandé au témoin Blouin de se présenter à nouveau mardi, même si celui-ci avait prévu parti pour la France, samedi.

LES HALLES FLEUR DE LYS Une grande épicerie

marché

527-7885 OUVERT LE DIMANCHE

 <p>CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ 227 g 4.49</p>	<p>+ 2 gratuits</p>  <p>PEPSI, SEVEN-UP Diet ou régulier, bout. consignée 6/750 ml 2.79</p>	 <p>MOUTARDE SCHWARTZ 500 ml .89</p>	 <p>POUDRE Pour Gelée Royale 85 g 1.00</p>
 <p>TOAST MELBA GRISSOL Régulière, blé entier, sans sel 400 g 1.89</p>	 <p>JUS DE LEGUMES OU TOMATES Palourde Garden Cocktail 796 ml .99</p>	 <p>MARGARINE MOLLE BLUE BONNET 907 g 1.29</p>	 <p>SAUCE POULET CHAUD ESTA 400 ml .59</p>
<p>ENDUIT VÉGÉTAL AÉROSOL PAM 369 g 2.79</p>	<p>CHAMPIGNONS TRANCÉS MEADOWGLEN 284 ml .59</p>	<p>SACS À ORDURES VIA ext. 2 pour Pqt 10 .79</p>	<p>CÉRÉALES ALL BRAN DE KELLOGG 575 g 1.49</p>
<p>SALADE DE FRUITS OU ANANAS DEL MONTE 796 ml 1.39</p>	<p>SOUPE POULET ET NOUILLES LONEY'S Bte 4x60 g 1.19</p>	<p>EAU DE SOURCE Gazéifiée PERRIER 700 ml .89</p>	<p>NOURRITURE POUR CHATS Fruits de mer FAVOREL 184 g 1.00</p>
<p>POIS 1, 2 LESIEUR 398 ml .69</p>	<p>CROUSTILLES YUM YUM Saveurs assorties 200 g .89</p>	<p>OLIVES MANZANILLA UNICO 375 ml 1.39</p>	<p>ESSUIE-TOUT HI DRI blanc Pqt 2 roul. .89</p>

Joyeuses Pâques à tous

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

Spéciaux valides du 15 au 19 avril

Boucherie La Bonne Coupe Inc.

• COUPE FRANÇAISE • BROCHETTES • PRÉPARATION DE BUFFETS FROIDS

<p>ROSBIF FRANÇAIS Intérieur de ronde et tournedos, frais, petit 3.98 lb 8.77 kg</p>	<p>FESSE DE JAMBON DÉOSSÉE Fraîche, maigre Quart ou demie 2.18 lb 4.81 kg</p> <p>Jambon complet 1.78 lb 3.92 kg</p>
<p>FONDUE CHINOISE Noix de ronde 3.78 lb 8.33 kg</p>	<p>POULET DE GRAIN Frais 3 à 4 1/2 lb 1.99 lb 4.39 kg</p>
<p>DINDE DE GRAIN Fraîche 2.48 lb 5.47 kg</p>	<p>FESSE VEAU FRAÎCHE DÉOSSÉE 6.98 lb 15.39 kg</p>
<p>FESSE DE VEAU Fraîche avec os 3.98 lb 8.77 kg</p>	<p>LAPIN FRAIS 3.98 lb 8.77 kg</p>
<p>FONDUE PARMESAN Fraîche 4/1.89</p>	<p>FROMAGE CHEDDAR ETCHEMIN Frais Morçeau ou grains 2.88 lb 6.35 kg</p>
<p>FROMAGE OKA Anco 5.89 lb 12.98 kg</p>	<p>FROMAGE BRIE OU CORNEVILLE Anco 5.44 lb 11.99 kg</p>

VENDONS AGNEAU FRAIS DU QUÉBEC.

PANIER DE FRUITS...
Ce ne sont pas les moins chers mais venez donc y jeter un coup d'œil... pour voir! Achetez sur place ou commandez au 683-9509.

<p>ANANAS pr. Mexique, gr. 10 .95 ch.</p>	<p>POMMES DE TERRE du Québec Sac 20 lb 2.88 lb</p>
<p>ORANGES Sans pépins, Sunkist, gr. 138 1.38/12</p>	<p>ÉCHALOTES pr. É.-U. 3/.68</p>



Larbofruit
245, rue Soumande, Vanier 683-9509
Menthe fraîche disponible.

LES HALLES FLEUR DE LYS UNIPRIX GALERIES DE LA CANARDIÈRE

du 15 au 25 avril **VENTE ANNIVERSAIRE**

 <p>COMET .99</p>	 <p>ELSINORE 1.99</p>	 <p>SPIC-SPAN 2.39</p>	 <p>HEINZ pour 3/1.09</p>
<p>Plusieurs autres spéciaux disponibles en magasin. Valable aux pharmacies UNIPRIX des Halles Fleur de Lys et de la Canardière seulement.</p>			

Aquafresh
control LAXATIVE
1.79

TISANES BIO-SANTÉ
assorties (boîte de 20 sachets (limite 3 par client))
Calmine
Carnonille
Control
Dormane Hépatichaux
Menthe
Relaxol, etc.
1.59

Vente Avant PÂQUES

OUI IL Y A DE L'ACTION CHEZ LALIBERTÉ, PROFITEZ JUSQU'À SAMEDI DE CES SUPER SPÉCIAUX DANS PRESQUE TOUS LES RAYONS

30%

SUR UN GROUPE DE ROBES TOUT-ALLER

En trais coton-polyester lavable à la machine. Cr.: 6 à 16 ans.

20%

SUR UNE SÉLECTION D'IMPERS DE POPELINE POUR DAMES

Tailles 8 à 16 ans.



20%

SUR TOUS LES CHAPEAUX DE PAILLE ET DE COTON POUR DAMES

Au deuxième étage.



20%

SUR TOUTES LES CHAUSSURES POUR DAMES

Collection printemps 87.

20%

SUR UNE SÉLECTION DE CHAUSSURES D'ÉTÉ POUR HOMMES

Choix de cuir et toile.



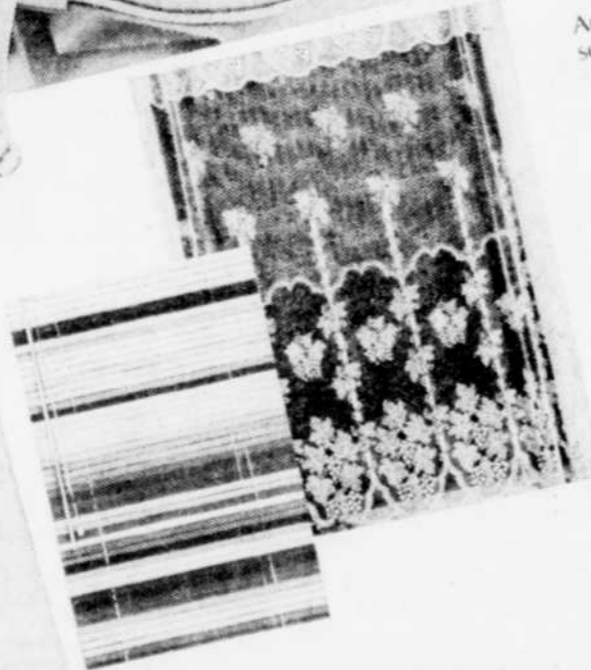
20%

SUR TOUTES LES CHAUSSURES PRINTEMPS-ÉTÉ POUR ENFANTS

Au rayon des enfants au sous-sol.

25%

Sur tous les tissus à rideaux, couvre-lits, et douillettes sur commande.



Jusqu'à

50%

Sur tous les stores Draco sur commande. Choix de modèles horizontaux, verticaux, plissés et toiles décoratives.

20%

SUR TOUS LES SACS À MAIN

COLLECTION 87 À PRIX RÉGULIERS.

25%

SUR UNE SÉLECTION DE COORDONNÉS POUR DAMES

Dans les tailles 38 à 44 à notre rayon Mode Plus.

50%

SUR UNE SÉLECTION DE COORDONNÉS PRINTEMPS-ÉTÉ POUR DAMES

Gr.: 6 à 18

25%

SUR UNE SÉLECTION DE LINGERIE POUR DAMES

Choix de robes de chambre et de nuit.

20%

SUR TOUS LES IMPERS POUR HOMMES

Grand choix de styles. Rég. 1255 à 2255

SÉLECTION DE BLOUSONS POUR HOMMES

100% coton, blanc, jaune, gomme, menthe. Rég.: 655

Spécial **39⁹⁹**

laliberté 1987

1867 120 ANS D'EXCELLENCE

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

DERNIÈRE CHANCE DE PARTICIPER AU FABULEUX CONCOURS

laliberté Chrysler

LE CONCOURS SE TERMINE LE SAMEDI 18 AVRIL À 17H.



42 200\$ en prix: 2 voitures K de Chrysler et 8 fourrures Laliberté. Coupons de participation avec achat chez Laliberté et les concessionnaires Chrysler de Québec et Lévis jusqu'au 18 avril. Vous avez jusqu'au 30 avril pour les déposer.